

CAHIER SPÉCIAL
'FONDS' DÉTACHABLE

MONEY EXPERT

Saut de génération

**Un coup de pouce
à vos petits-enfants ?**

Passer de l'or noir à l'or vert

**Comment investir
dans l'énergie durable
et intelligente ?**

LE MAGAZINE FINANCIER POUR LES INVESTISSEURS
DE DEUTSCHE BANK – ÉTÉ 2019

Gardez
la tête froide

Et si rester investi était
la meilleure stratégie ?



Deutsche Bank 



On n'a pas tous les jours 20 ans

Il y a tout juste 20 ans, Deutsche Bank faisait une entrée remarquée sur le marché belge. A l'époque, nous proposons un compte d'épargne à haut rendement qui fit grand bruit. Avec un taux d'intérêt cumulé qui atteignait 5%, on était bien loin du contexte actuel de taux bas généralisés. Notre volonté fut, dès le départ, d'être à l'écoute des attentes des épargnants et des investisseurs et de défendre leurs intérêts en leur proposant des solutions sur mesure, qui n'existaient jusqu'alors nulle part ailleurs.

C'est avec la même ambition que nous avons, année après année, fait bouger les lignes d'un secteur bancaire traditionnellement peu enclin à se réinventer. Quelques exemples : nous avons été les premiers à lancer l'architecture ouverte ; la carte DB Titanium a ouvert de nouvelles perspectives en cumulant facilité de caisse et solde du compte courant ; DB Personal a démocratisé les conseils financiers grâce à une approche inédite de la gestion des risques ; le Financial ID a relégué aux oubliettes les anciens profils de risque standardisés pour offrir des conseils réellement personnalisés ; nous fûmes les premiers – et toujours les seuls – à proposer du conseil sur les trackers ; tout récemment, nous avons intégré dans notre gamme une sélection de 80 fonds labellisés ESG pour répondre aux attentes des investisseurs soucieux de l'impact environnemental et sociétal de leurs placements. Voilà pour le bilan.

Et à l'avenir ? Nous resterons fidèles à qui nous sommes. Et vous pouvez compter sur nous pour continuer à innover, en ayant comme seul objectif votre satisfaction. C'est écrit dans notre ADN.

Je vous souhaite un excellent été.

Bonne lecture

Alain Moreau
Président

✉ a.m@db.com

📘 facebook.com/deutschebankbe

🐦 twitter.com/deutschebankbe

🌐 linkedin.com/company/deutsche-bank-belgium

Colophon — Money Expert est un périodique d'information financière publié par Deutsche Bank AG, Taunusanlage 12, 60325 Frankfurt am Main, Germany, HR/RC Frankfurt am Main/Francfort-sur-le-Main HRB nr. 30000. Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles, avenue Marnix 13-15, 1000 Bruxelles, Belgique, RPM Bruxelles, TVA BE 0418.371.094, IBAN BE03 6102 0085 7284, IHK D-H0AV-LOHOD-14. Concept et mise en page : www.wjaja.be. Illustration : Gudrun Makelberge. Photographie : Fotografie: Dries Luyten, Lander Loeckx, iStock, Getty Images, Stocksy, Photocase. L'information qu'il contient ne constitue en aucun cas un conseil en investissement. Le contenu du magazine est basé sur la législation (fiscale) en vigueur au moment de la rédaction du magazine, qui peut être modifiée à tout moment par le législateur. L'information contenue dans ce périodique est recueillie aux meilleures sources mais n'engage pas la responsabilité de Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles. La rédaction de ce magazine a été clôturée le 22 juin 2019. Éditeur responsable : Steve De Meester.



Vous souhaitez davantage que des cacahuètes pour votre pension ? **34**

28 Comment passer de l'or noir à l'or vert ?



Actualité

06 Un été sans soucis

C'est le moment de vérifier votre Financial ID. Et de lire nos conseils sur l'argent en vacances.

08 "L'avenir est au conseil"

Entretien avec Alain Moreau sur la banque de demain.

12 Perspectives économiques

Une récession n'est pas à l'ordre du jour, mais une embellie pourrait se faire attendre.

15 Tendances investissements

Le moment est opportun pour passer en revue votre portefeuille et réduire un peu votre exposition aux risques.

44 Paroles de clients

Plus de 300.000 clients ont choisi Deutsche Bank. Ils semblent avoir de bonnes raisons.



“Grâce aux modifications apportées au droit successoral et à un climat fiscal plus avantageux, la planification de la succession des grands-parents au profit des petits-enfants suscite un intérêt croissant.”

Quelles sont les possibilités du saut de génération ?
 › 50



Cette édition en trois chiffres...

96% de nos clients sont satisfaits de l'expertise de nos conseillers
 › 09

5.000 milliards \$ Le montant global qui était investi dans des trackers en 2018.
 › 26

97% Le temps que passe une voiture sans rouler.
 › 29

CAHIER SPÉCIAL FONDS & TRACKERS

- 20 Après la fièvre vendeuse de fin 2018**
Ceux qui ont gardé la tête froide sont ressortis gagnants.
- 22 DWS Invest Dynamic Opportunities**
Comment investir de manière dynamique, tout en maîtrisant la volatilité ?
- 26 L'union fait la force ?**
Ou pourquoi les trackers doivent s'envisager en complément des fonds.
- 28 RobecoSAM Smart Energy Fund**
Investir dans l'énergie durable et les solutions intelligentes.
- 32 Investisseur cherche rendement**
Radiographie des livrets d'épargne, des actions et des obligations.
- 34 Fidelity Funds Global Multi Asset Income Fund**
En quête d'un investissement générateur de revenus, par exemple en complément de votre pension légale ?
- 38 DB Life FlexSelect**
4 fonds supplémentaires font leur entrée au sein de cette assurance-vie à la fois flexible et fiscalement intéressante.

Expertise

- 46 Diversité des genres**
Les entreprises dirigées par une femme performement-elles mieux en bourse ?
- 50 Droit successoral**
Quelles sont les possibilités et les avantages d'un saut de génération ?

Focus

- 48 Focus**
Deutsche Bank et le hockey : le match parfait.
- 56 Success story**
Entretien à bâtons rompus avec Michèle Sioen, CEO de Sioen Industries.

Et aussi

- 04** Quoi de neuf chez Deutsche Bank ?
- 55** À la rencontre de l'équipe "Client Solutions"



Les 20 ans de Deutsche Bank Belgique
 Découvrez quelques moments marquants de notre histoire belge, à partir de la p. 5

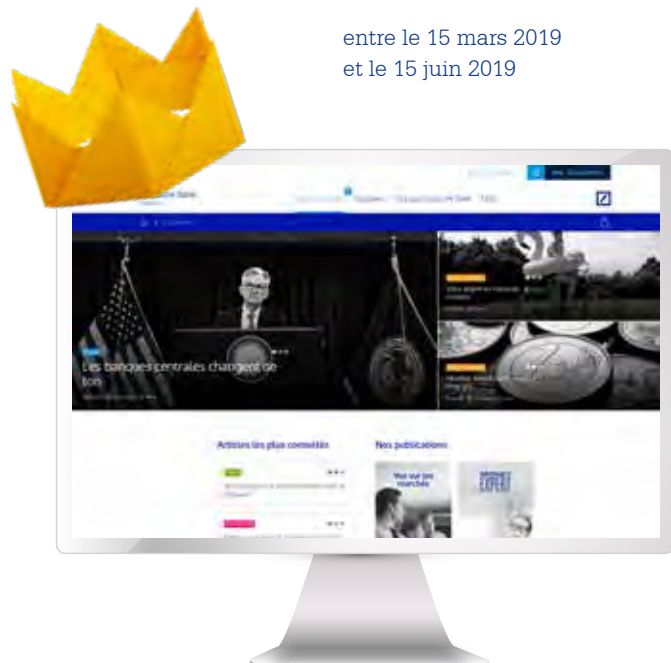


Tout bénéfique pour les jeunes patients

Le dimanche 19 mai, plusieurs collaborateurs de Deutsche Bank ont couru les 20 km de Bruxelles et récolté 5.000 euros au bénéfice de l'asbl 'Sauvez mon Enfant'. Cette association a pour vocation de rendre plus agréable le séjour des jeunes patients dans l'unité de soins intensifs et d'urgences pédiatriques de l'Hôpital Reine Fabiola de Bruxelles. Via leur participation aux 20 km de Bruxelles, 30 collaborateurs enthousiastes de Deutsche Bank soutiennent des projets tels que la thérapie antidouleur par le jeu, l'aménagement de l'hôpital en fonction des enfants, ainsi que des massages aux jeunes patients en soins palliatifs.

Top 10 des articles les plus consultés sur deutschebank.be

entre le 15 mars 2019
et le 15 juin 2019



- 1** Droit successoral : qu'est-ce que la déclaration de maintien ?
- 2** Quels revenus d'investissement dois-je déclarer ?
- 3** Comment protéger au mieux le patrimoine entre époux ?
- 4** Les soins de santé : une thématique saine pour votre portefeuille ?
- 5** La taxe sur les comptes-titres et votre déclaration d'impôts
- 6** Fonds d'investissement : nouvelle tarification à partir du 01/07/2019
- 7** Comment ajouter ce petit "supplément d'âme" à vos investissements ?
- 8** La sécurité : une opportunité pour les investisseurs
- 9** Investir pour un monde meilleur
- 10** DB Currency Update : le point sur les principales devises

Restez informé

Suivez l'actualité sur [deutschebank.be/actu](https://www.deutschebank.be/actu)

1999



Deutsche Bank Belgique voit le jour, un an après l'acquisition du Crédit Lyonnais Belgium. La banque frappe d'emblée un grand coup avec son compte d'épargne Rendement Plus, qui présente un taux d'intérêt cumulé qui laisse rêveur aujourd'hui : 5%. Cette même année, le Private Banking et le conseil en gestion de patrimoine sont également lancés.

2001



Première en Belgique : les clients particuliers peuvent souscrire à un produit basé sur des fonds à levier ("hedge funds") assortis d'une garantie de capital. Ces produits étaient réservés jusqu'alors aux investisseurs institutionnels. D'autres banques nous emboîtent bientôt le pas et ces produits se démocratisent.

» La suite en page 11



Sessions d'expertise aux quatre coins du pays

Début avril, des clients de quatre agences de la région d'Anvers ont été invités à participer à une séance 'Expertise' au Bosuil. Il ont d'abord pu visiter le stade de l'Antwerp (le matricule n°1 du foot belge), mais ils ont surtout suivi avec attention les exposés sur les tendances d'investissement en 2019. Wim D'Haese, Head of Investment Advice, leur a présenté la vision de Deutsche Bank, tandis que Knut Huys, Sr Fund of Funds Manager, a dévoilé les principaux thèmes d'investissement de l'avenir. Au total, plus de 400 clients ont participé à des séances d'expertise.

Ailleurs dans le pays, à Liège, Bruxelles et Mons, c'est le nouveau

droit successoral qui était au centre des séances d'information au mois de mai. Des experts en planification successorale de notre service Private Banking ont présenté à des centaines de clients l'impact de la nouvelle loi sur les successions au niveau des patrimoines privés. Les clients ont également eu l'occasion de leur poser des questions.

Vous souhaitez assister à l'une de nos prochaines séances d'information ?

Rendez-vous sur [deutschebank.be/monchoix](https://www.deutschebank.be/monchoix) et choisissez les sujets qui vous intéressent.

15.000 € à la force des mollets, au profit de la lutte contre le cancer



Mollets ankylosés, pneus crevés, bidons vides ? Rien n'a freiné les 15 collaborateurs de Deutsche Bank dans leurs 1.000 km pour *Kom op tegen Kanker*. Il y a quelques semaines, nos collègues se sont relayés pour parcourir mille kilomètres à vélo dans toutes les provinces flamandes. Cette grande action de bienfaisance a rapporté 15.000 € à l'association néerlandophone de lutte contre le cancer.

Cet été, restez cool pour votre argent



Ce n'est pas en arrivant à l'aéroport qu'il faut penser à faire renouveler son passeport. Idem pour vos questions d'argent. Avant un break sous les tropiques ou ailleurs, voici une check-list bien pratique.

1

Actualisez votre Financial ID.

Les marchés financiers évoluent en permanence. Même pendant vos vacances. Pour rester informé des principaux événements susceptibles d'impacter votre portefeuille d'investissement, nous vous recommandons – si ce n'est déjà fait – de mettre à jour votre Financial ID. Grâce au système d'alertes et de notifications, notamment dans votre Online Banking, vous restez informé(e) des opportunités d'investissement ou des points d'attention détectés par Deutsche Bank au sein de votre portefeuille. Rien de tel pour bronzer sur vos deux oreilles !

2

Quelle carte utiliser ?

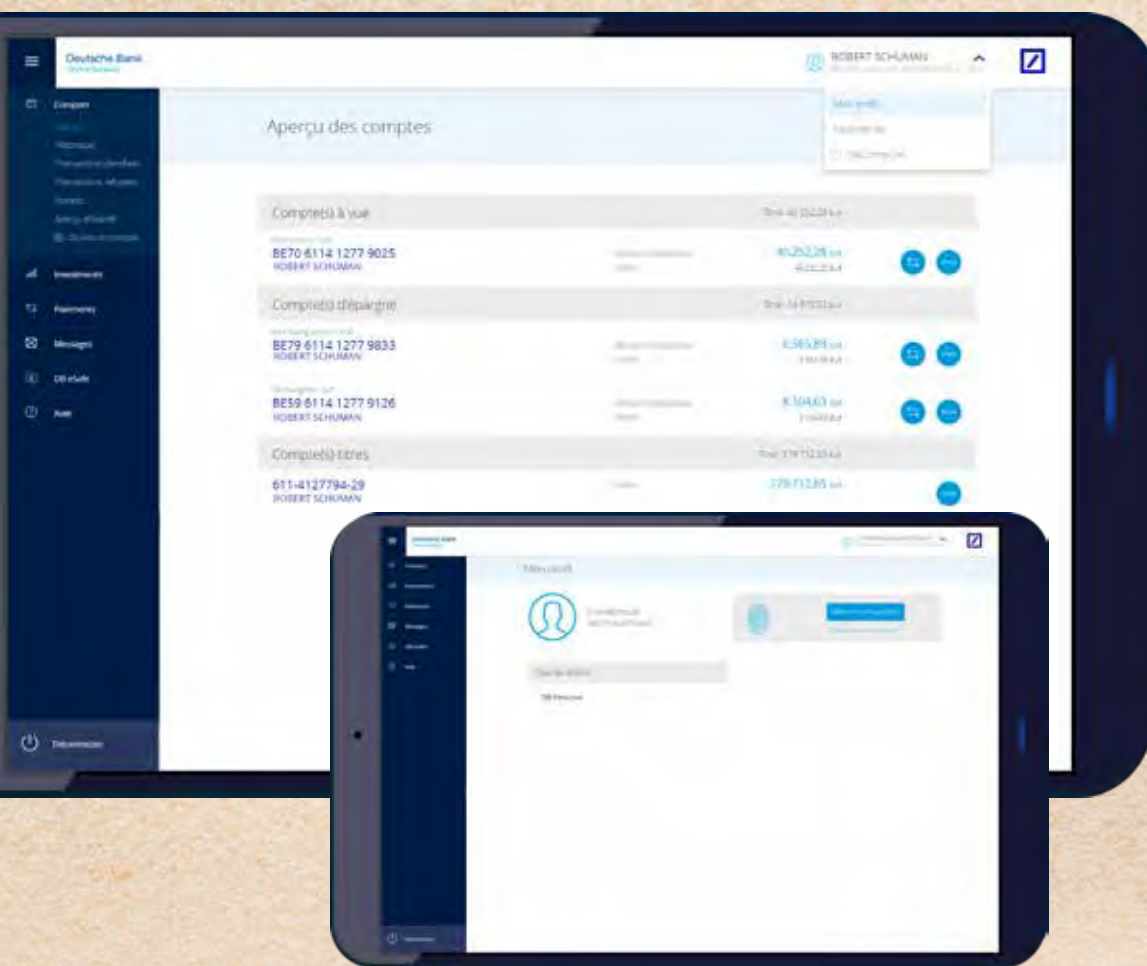
Utilisez de préférence votre carte de débit Bancontact/Maestro pour tous vos retraits d'argent en euros (ils sont gratuits !) dans les distributeurs des pays de la zone euro. Le paiement avec cette carte Bancontact/Maestro est également possible dans tous les commerces et établissements équipés d'un terminal de paiement.

Quant à votre carte de crédit DB Titanium (Mastercard), elle est très largement acceptée dans le monde entier. Cette carte vous offre une confortable réserve de paiement, sous forme d'une facilité de caisse de 1.249 euros, à laquelle vient s'ajouter le solde disponible sur votre compte à vue. Votre carte DB Titanium bénéficie aussi d'une protection "zéro franchise" contre la fraude. Pour les retraits en euro dans la zone de paiement européenne "SEPA" (incluant 33 pays européens, dont la Belgique), il ne vous en coûtera que 2,5 euros. En dehors de la zone euro, vous payez une provision de change de 1,5% sur le montant retiré. Les paiements sont quant à eux gratuits.

3

J'ai perdu ma carte. Que faire ?

Appelez immédiatement CardStop au + 32 70 344 344 depuis l'étranger (en Belgique : 070 344 344). Ce centre d'appel est ouvert 24h/24 et 7 jours/7. Ajoutez ce numéro aux contacts enregistrés dans votre smartphone. Cette petite précaution vous évitera peut-être beaucoup de stress ultérieurement...



Actualiser votre Financial ID ? C'est simple !

Compléter ou mettre à jour votre Financial ID est assez simple. Connectez-vous à l'Online Banking, choisissez la rubrique 'Mon Profil' (en haut à droite, à côté de votre nom) et cliquez ensuite sur 'Définir mon Financial ID'. Dans votre profil, sélectionnez votre portefeuille et cliquez sur "Détails". Ensuite, dans la section "Vos objectifs financiers", cliquez sur "Mettre à jour" et parcourez la section jusqu'au bout pour vérifier que les données sont correctes ou procéder à leur mise à jour. Enfin, signez à l'aide de votre digipass. Vous pouvez également parcourir les autres sections pour vérifier que les informations restent valables.

Pour obtenir de l'aide afin d'actualiser votre Financial ID, appelez le 078 156 157 ou prenez rendez-vous dans votre Advisory Center.

4

Je m'envole pour le Népal, l'Afrique du Sud ou les îles Salomon. Dois-je faire débloquent ma carte au préalable ?

Non. Vous ne devez faire débloquent votre carte que si vous voyagez aux États-Unis ou à bord d'une croisière. Pour ce faire :

- Au moins cinq jours avant votre départ, adressez un e-mail à service.clients@db.com.
- Dans l'objet de votre e-mail, indiquez 'Déblocage carte de crédit USA'.
- Dans le corps de l'e-mail, indiquez le nom du titulaire, les quatre derniers chiffres de la carte (exemple : XXXX XXXX XXXX 1234), sa date d'échéance, le numéro de compte, ainsi que la date de début et de fin de votre séjour.

5

Comment faire un virement, consulter mon solde, etc. ?

L'app gratuite MyBank vous permet de consulter facilement vos comptes et d'effectuer des virements. Vous envisagez de faire un virement d'une somme importante ? Dans ce cas, n'oubliez pas d'emporter votre digipass sur votre lieu de villégiature.

MyBank sur votre smartphone

Téléchargez l'app MyBank via l'App Store ou le Google Play Store.



6

Puis-je continuer à suivre l'évolution de mon portefeuille d'investissement ?

Même à l'autre bout du monde, vous pouvez suivre vos investissements via l'Online Banking. N'oubliez cependant pas d'emporter votre digipass afin de signer la connexion sécurisée. L'appli MyBank vous donne aussi accès à un aperçu de votre compte-titres.

Durant tout l'été, vous pouvez continuer à recevoir les alertes automatiques, qui attirent votre attention sur certains points spécifiques liés à votre portefeuille. Enfin, pendant vos vacances, n'hésitez pas à suivre l'actualité économique et financière sur deutschebank.be/actu ou via votre app MyBank.



"LE RISQUE EST
D'ASSISTER À UNE
DISSOLUTION DE
L'EXPERTISE DES
GRANDES BANQUES
TRADITIONNELLES."

“L’avenir est au conseil”

Comment prendre le train de la digitalisation ?

Les algorithmes vont-ils remplacer les conseillers ?

Nous nous sommes entretenus avec Alain Moreau (CEO de Deutsche Bank Belgique) sur l’avenir du secteur bancaire et le rôle qu’y jouera Deutsche Bank.



Quel regard portez-vous sur l’évolution du secteur bancaire au cours des 10 dernières années et sur son évolution pour les années à venir ?

“Après avoir été relativement épargné par le phénomène, le secteur est désormais frappé de plein fouet par les effets de la digitalisation de l’économie. Dans ce contexte, c’est le métier bancaire lui-même qui est amené à se transformer. On observe l’émergence de deux tendances. D’une part, nous voyons naître des plateformes de services bancaires qui vont ratisser de plus en plus large, pour proposer à leurs clients une palette de services qui va bien au-delà de la gestion de l’épargne ou des placements. Le client peut ainsi maintenant réserver un billet de train ou faire appel à un corps de métier via le site de certaines banques. Mais le risque est d’assister, chez ces institutions, à une forme de dissolution de l’expertise. Elles pourraient devenir, à terme, des supermarchés généralistes, qui offriront un peu de tout, mais ne seront expertes en rien.”

Un autre modèle est-il envisageable ?

“Absolument. A côté des plateformes généralistes, émergent des acteurs spécia-

lisés, avec une véritable valeur ajoutée et une expertise forte dans leur domaine de prédilection. Il s’agit d’acteurs de niche, qui cherchent à être les meilleurs sur leur marché. C’est la voie que nous avons toujours choisie chez Deutsche Bank et que nous continuerons à privilégier au cours des années à venir. Nous voulons être le leader des conseils en investissements sur le marché belge.”

Entre les plateformes généralistes et les spécialistes, reste-t-il de la place pour un troisième modèle intermédiaire ?

“Je ne le pense pas. A terme, tout ce qui se situera entre ces deux pôles aura vocation à disparaître.”

Le modèle de spécialisation de Deutsche Bank n’est pas neuf. Avez-vous envisagé d’opter pour une autre voie, celle de l’offre généraliste ?

“Non, jamais. La raison est simple : c’est le modèle plébiscité par nos clients. La dernière enquête de satisfaction montre que 96% de nos clients sont satisfaits du degré d’expertise de leur conseiller. La qualité du conseil est inscrite dans notre ADN et nous



Notre modèle de spécialiste des conseils en investissements est plébiscité par nos clients



Je suis convaincu que nous avons les meilleurs conseillers de Belgique

› n'avons aucune raison de changer. Les chiffres nous donnent d'ailleurs raison : au cours des 15 dernières années, les avoirs que les clients nous confient ont connu un taux de croissance annuel moyen de 10%. Autre exemple chiffré : dans le domaine du conseil en investissements, nous avons progressé de 7% l'an dernier, alors que le secteur reculait en moyenne de 8%."

La digitalisation pose également la question de la robotisation du conseil. Le conseiller pourra-t-il éternellement concurrencer les algorithmes ?

"La digitalisation doit être abordée sous le bon angle. Il faut se poser les bonnes questions. En l'occurrence : comment offrir une expérience différente à nos clients, les satisfaire et continuer à anticiper leurs besoins ? Qu'observons-nous ? 90% de nos clients disent vouloir recevoir du conseil ou, à tout le moins, faire valider leurs décisions par un expert avant une transaction. Cela vaut également pour le conseil patrimonial : la pension, la fiscalité, la succession, etc. Les clients cherchent un accompagnement pour

réaliser leurs projets de vie. Un accompagnement aussi personnalisé est-il envisageable dans le cadre d'un algorithme ? Je ne le pense pas. Je suis convaincu que nous avons les meilleurs conseillers de Belgique chez Deutsche Bank. Nous sommes les seuls à les renvoyer sur les bancs de l'université pour qu'ils peaufinent leur expertise dans les matières patrimoniales. C'est notamment sur ce point précis, la qualité du conseil, que nous nous différencions des autres acteurs sur le marché belge. Bien évidemment, le digital est également devenu essentiel pour nos clients. A ce niveau, en plus de continuer à améliorer notre app mobile et notre site sécurisé, nos clients verront d'ailleurs débarquer d'autres innovations dans les mois à venir."

Comment le digital et le conseil en agence peuvent-ils coexister chez Deutsche Bank ?

"C'est très simple : la transformation digitale accompagne la transformation physique de notre réseau. Les deux volets sont complémentaires. Nous voulons devenir leader du conseil "omni-channel". Qu'est-ce que cela signifie ? D'ici la fin de l'année, les clients auront accès à des conseils proactifs et personnalisés en permanence via l'ensemble de nos canaux : en agence, par téléphone ou en ligne. Il s'agira d'une expérience unique, qui n'existe nulle part ailleurs. C'est donc le client qui décidera quand et par quel canal il souhaite bénéficier de nos conseils et de notre partage d'expertise."

Il n'y a pas que la digitalisation parmi les sujets qui agitent les débats de société. Il y a aussi le climat, et plus généralement la question de la responsabilité sociétale et environnementale des entreprises. Comment Deutsche Bank peut-elle y répondre ?

"Nous avons intégré un important volet ESG

(l'acronyme des critères durables au niveau Environnement, Sociétal et Gouvernance, ndlr) dans notre offre de solutions d'investissements. C'est une demande de plus en plus forte de nos clients, qui veulent donner du sens à leurs placements. Nous y avons répondu. Néanmoins, en matière d'investissements durables, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver dans cet univers très large régi par de nombreux labels et certifications. Or, il a été prouvé que les investissements durables étaient au moins aussi performants que les investissements classiques. Dès lors, comme pour nos autres solutions d'investissements, nous appliquons la même démarche : identifier les produits présentant le meilleur potentiel de rendement, tout en nous assurant qu'ils respectent vraiment, de manière stricte, les critères ESG." x

"L'architecture ouverte a fait ses

Pourquoi Deutsche Bank Belgique reste-t-elle fidèle à l'architecture ouverte, à savoir proposer à côté des fonds "maison" les fonds de nombreuses autres institutions financières ?

"Tout simplement parce que notre volonté de ne conseiller que les meilleures solutions d'investissement a fait ses preuves. Aujourd'hui, 92% des fonds qui composent les portefeuilles de nos clients affichent 3, 4 ou 5 étoiles Morningstar. Or, ceux-ci dégagent en moyenne près de 3% de rendement supplémentaire par rapport à des fonds de la même catégorie qui ne disposeraient que de 1 ou 2 étoiles Morningstar. Et les chiffres que je vous donne sont récents, puisqu'il

2002



Dès ses débuts, Deutsche Bank met l'accent sur le service. Notamment par le biais de publications telles que ce Money Expert. Son nom a changé – initialement, il s'appelait Making Money Flash – mais pas sa vocation : vous fournir un maximum d'informations, pour vous permettre de prendre les meilleures décisions pour votre patrimoine.

2004



La première vague de régularisation fiscale (la fameuse "DLU") fait l'actualité. Deutsche Bank prend l'initiative d'informer et de conseiller ses clients, via des campagnes d'information, des séances spéciales, un site internet...

» La suite en page 17



"POUR NOUS, IL ÉTAIT CRUCIAL DE MAINTENIR UNE BANQUE EN BELGIQUE QUI CONTINUE À OFFRIR ET CONSEILLER LES SOLUTIONS LES PLUS PERFORMANTES."

preuves auprès de nos clients"

s'agit d'une analyse effectuée au 30 septembre 2018 et portant sur les 5 dernières années."

"On voit donc immédiatement les effets bénéfiques de l'architecture ouverte dans les portefeuilles des investisseurs. Pour nous, il était crucial de maintenir une banque en Belgique qui continue à offrir et conseiller les solutions les plus performantes."

Vous avez lancé en septembre 2017 le conseil sur les trackers, ces instruments financiers qui répliquent des indices. Où en est-on sur ce point ?

"Nous restons convaincus que les fonds gérés de façon active et les trackers se complètent idéale-

ment. Pour les investisseurs qui recherchent les frais les plus bas, tout en visant un rendement conforme aux performances du marché, Deutsche Bank propose du conseil sur les trackers. C'est véritablement l'exemple qui cristallise le mieux notre philosophie. Alors que le marché mondial des ETF (l'autre nom des trackers, ndlr) a plus que septuplé en 10 ans, reflétant une demande accrue des investisseurs, nous sommes - deux ans plus tard - toujours la seule banque en Belgique à les conseiller. Une situation paradoxale pour l'investisseur belge, liée plus que probablement à la faible rentabilité que représentent ces produits pour les autres enseignes."



L'ombre de **M. Trump** plane sur l'économie mondiale

L'aggravation du conflit commercial entre les Etats-Unis et la Chine pèse sur la croissance mondiale. Une récession n'est pas à l'ordre du jour, mais une embellie pourrait se faire attendre.

L'économie mondiale ralentit, c'est une évidence. Cette décélération est surtout imputable à la dégradation du commerce international provoquée par l'offensive protectionniste des Etats-Unis. Les tensions entre les USA et la Chine se sont singulièrement accentuées depuis début mai. Le plus grand danger pour l'économie mondiale serait d'entrer dans une spirale protectionniste de nature à freiner considérablement l'activité économique.

Le différend commercial entre les deux premières économies du globe s'est étendu des droits de douane au ciblage de certains secteurs spécifiques, tels que la technologie. Nous pensons toutefois qu'une guerre commerciale totale, dont les deux camps sortiraient perdants, pourra être évitée. Malgré leur rivalité, les Etats-Unis et la Chine

devraient finir par enterrer la hache de guerre, même si cette pacification ne semble pas être pour demain.

Etats-Unis : plus de 10 ans d'expansion

Aux Etats-Unis, l'expansion économique reste sur les rails. En juillet, les USA battent le record de la plus longue période de croissance ininterrompue de leur histoire. Le record précédent avait été établi lors de la période 1991-2001.

Il y a de fortes chances que l'économie américaine poursuive sur le chemin de la croissance au cours des prochains trimestres. Les moteurs internes restent bien orientés : la consommation privée peut s'appuyer sur un taux de chômage très faible (3,6%, soit le niveau le plus bas depuis 50 ans) et une confiance des consommateurs au beau fixe. Les dépenses publiques soutiennent également l'économie.

La banque centrale américaine (la Fed) n'a pas modifié son taux directeur lors de sa réunion de juin. Elle a cependant laissé entendre qu'elle était prête à intervenir si les indicateurs économiques montrent que la croissance ralentit davantage qu'anticipé. De l'aveu même de la Fed, les arguments en faveur d'une politique monétaire plus accommodante se sont renforcés et elle pourrait déjà abaisser les taux d'intérêt cet été.

Zone euro : ni brillant, ni dramatique

L'économie de la zone euro n'est pas au mieux de sa forme et la croissance enregistrée au 1^{er} trimestre est probablement appelée à ralentir. Mais la situation n'est pas dramatique pour autant. Il est un fait que la croissance en zone euro est considérablement moins dynamique qu'aux Etats-Unis. L'industrie européenne souffre du ralentissement du commerce mondial, en particulier les pays qui sont dépendants de leurs exportations, comme l'Allemagne et l'Italie. L'économie intérieure tient néanmoins bon. Le secteur des services fait preuve de résilience, tandis que la consommation

des ménages est soutenue par le recul du chômage (7,6%, le niveau le plus bas depuis 2008). Enfin, le crédit aux entreprises et aux particuliers reste très bon marché et l'orientation budgétaire est modérément expansionniste. La combinaison de ces éléments soutient la croissance.

La zone euro reste toutefois confrontée à de multiples incertitudes politiques. Le budget de l'Italie irrite la Commission européenne. Cette tension ne devrait pas s'apaiser au lendemain de la percée de la Ligue lors des récentes élections européennes, l'un des partis au pouvoir qui est favorable à un assouplissement des règles budgétaires. Lors de ces élections, les populistes ont gagné du terrain dans de nombreux pays. Bien que les partis pro-européens conservent la majorité au Parlement européen, cette progression complique clairement la poursuite de l'intégration européenne.

L'UE reste en outre la cible du président Trump, qui menace de lever des taxes douanières sur le secteur automobile. Une telle mesure porterait un rude coup à l'économie de ce côté-ci de l'Atlantique. La décision d'instaurer ou non ces nouvelles taxes a toutefois été reportée à novembre.

La Banque centrale européenne (BCE) est quant à elle dans une impasse. La croissance reste molle et l'inflation est très loin d'atteindre l'objectif d'un peu moins de 2%. Par conséquent, la BCE s'est montrée très accommodante et elle n'exclut plus de renforcer le dispositif de soutien monétaire en place. Ceci pourrait notamment passer par une baisse supplémentaire du taux de dépôt, actuellement fixé à -0,40%, et, à un stade ultérieur, par une réactivation du programme d'achats d'obligations.

Chaos au Royaume-Uni

Outre-Manche, le chaos le plus complet continue à régner. Theresa May n'a eu d'autre issue que de démissionner suite au énième rejet par le parlement britannique de son accord de retrait négocié avec l'UE. La transition vers un nouveau leadership présente des risques majeurs, notamment parce que certains



La zone euro reste confrontée à de multiples incertitudes politiques

Perspectives de croissance 2019-2020

Croissance réelle du PIB (en %)

	2019	2020
Monde	3,4	3,4
Etats-Unis	2,5	2,0
Zone euro	1,2	1,2
Allemagne	0,9	1,2
Italie	0,2	0,5
Royaume-Uni	1,4	1,5
Japon	0,5	0,6
Chine	6,0	6,0
Inde	7,2	7,5
Brésil	1,5	2,0
Russie	1,5	1,5

Source : Deutsche Bank Wealth Management, juin 2019

Le recul du commerce mondial et la menace du protectionnisme constituent une évolution défavorable pour de nombreux pays émergents



>

partisans notoires du Brexit sont favoris dans la course au '10 Downing Street'. Reste à savoir s'il sera possible de constituer un nouveau gouvernement, car le parti conservateur compte aussi de nombreux opposants au Brexit.

L'hypothèse d'élections anticipées ne peut dès lors être exclue. Comme l'échéance du Brexit est fixée au 31 octobre, et que l'idée d'un nouveau report de cette date est loin de susciter l'enthousiasme, le scénario d'un Brexit sans accord a gagné en probabilité.

Sans surprise, cette incertitude pèse sur l'économie britannique. Les entreprises continuent à différer leurs investissements et la production automobile a fortement reculé au printemps. Heureusement, la consommation des ménages se maintient à flots, évitant ainsi provisoirement à l'économie d'entrer en récession.

Les pays émergents sous pression

Les pays émergents composent depuis longtemps un paysage hétérogène. Cette année, bien que la croissance semble se maintenir à un niveau acceptable, le coup de frein au commerce mondial et la menace de droits de douane supplémentaires constituent une évolution défavorable pour de nombreux pays.

La Chine a bien commencé l'année.

L'économie a certes souffert de la baisse des exportations et des mesures de désendettement, mais elle profite par ailleurs des mesures de soutien monétaires et budgétaires prises par son gouvernement.

Ces mesures budgétaires traduisent un changement de stratégie. Là où les pouvoirs publics chinois investissaient par le passé massivement dans les infrastructures pour doper l'économie, ils misent désormais sur la demande intérieure pour absorber le choc. En marge des grands travaux d'infrastructure, le secteur privé se voit offrir une bouffée d'oxygène sous la forme d'un allègement des impôts. La dernière enveloppe de mesures représente environ 300 milliards de dollars.

Le gouvernement chinois garde manifestement la situation en mains. Pékin dispose en outre d'une marge de manœuvre afin de sou-

tenir de manière proactive l'économie et de piloter un atterrissage en douceur. La guerre commerciale avec les Etats-Unis constitue néanmoins un risque majeur pour le pays.

En Inde, l'horizon s'est éclairci. Le Premier ministre Narendra Modi a gagné les élections législatives de manière convaincante. M. Modi est le maître d'œuvre de plusieurs réformes économiques d'importance, telles que l'instauration d'une TVA harmonisée (la taxe sur les biens et services). Cette réélection devrait lui permettre de poursuivre ses réformes, visant notamment à créer un climat plus attrayant pour les investisseurs étrangers, à baisser l'impôt des sociétés et à améliorer les infrastructures du pays. La création d'emplois est également un des grands défis à relever.

Autre élément qui joue en faveur de l'Inde : son vaste marché intérieur et une moindre dépendance à l'égard du commerce extérieur, à l'inverse d'autres pays asiatiques émergents tels que la Chine, Taiwan, la Thaïlande et la Corée du Sud.

Ailleurs, les problèmes spécifiques de certains pays restent considérables.

En Amérique latine, la situation économique du Venezuela et de l'Argentine reste très préoccupante. Au Brésil, l'année 2019 devrait à nouveau s'avérer compliquée, avec une croissance inférieure au potentiel de l'économie. Si le gouvernement parvenait à faire approuver ses projets de réformes – en particulier la réforme de la sécurité sociale – par un parlement singulièrement divisé, cela pourrait donner une impulsion positive à la croissance.

Enfin, **en Turquie**, la situation politique reste extrêmement tendue et les problèmes économiques ne semblent pas trouver de solution. Ces facteurs plombent la confiance des ménages et des entreprises. L'inflation flirte toujours avec les 20%, avec un impact substantiel sur le pouvoir d'achat. Les entreprises ploient sous le poids de leur lourd endettement extérieur, aggravé par la dépréciation de la livre turque. La Turquie devrait donc éprouver beaucoup de peine à éviter la récession en 2019.

x

Risques à court terme, opportunités à long terme



Le moment semble opportun pour passer en revue votre portefeuille d'investissements et pour réduire un peu votre exposition aux risques. Sans toutefois oublier vos objectifs à long terme.

Les marchés d'actions ont entamé l'année sur les chapeaux de roue. Durant les quatre premiers mois de l'année, ils n'ont eu de cesse de grimper. Cette hausse leur a permis de compenser largement les pertes subies lors des quatre derniers mois de 2018.

Cette période d'euphorie a conduit certains investisseurs à perdre de vue tant le contexte économique global - marqué par un ralentissement de la croissance économique et un tassement des bénéfices des entreprises - que l'instabilité géopolitique généralisée.

En mai, ils sont retombés

les pieds sur terre, quelque peu dégrisés. Ce retour à la réalité a été encore accentué par l'escalade des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine.

Actions plus chères

Les bourses ont progressé beaucoup plus fortement que les bénéfices des entreprises, entraînant une hausse substantielle des valorisations (c'est-à-dire des rapports cours/bénéfices). Or, des valorisations plus élevées exposent davantage les actions aux déceptions et aux risques.

Ces risques ne sont pas minces.

Citons ainsi le conflit commercial entre les États-Unis et la Chine, le ralentissement de la croissance économique et des bénéfices des entreprises, ainsi que le Brexit. Ces facteurs méritent toute l'attention des investisseurs.

Dans le même temps, les grandes banques centrales ont opéré un changement de cap complet, en passant d'une politique plus stricte à une politique à nouveau plus souple. Ce revirement est tout bénéfique à la fois pour les marchés boursiers et les marchés obligataires. Ainsi, le cours des obligations d'Etat allemandes a atteint de nouveaux sommets.

Réévaluer votre portefeuille

Dans un tel environnement, il est conseillé aux investisseurs de procéder à une analyse approfondie de leur portefeuille, et en



- › particulier des investissements plus risqués. En réduisant en partie votre exposition au risque, vous pourrez notamment mieux vous prémunir contre une volatilité plus importante des marchés financiers.

Cet ajustement à court terme de votre portefeuille ne signifie pas qu'il faut perdre de vue vos objectifs à long terme. Il est important de retenir que le rendement et le risque sont liés. Les actions sont plus volatiles à court terme que les obligations, par exemple, mais elles

offrent généralement le meilleur potentiel de rendement à long terme. Si votre profil d'investisseur le permet, les actions peuvent donc occuper une place importante dans un portefeuille bien diversifié. Une bonne diversification, conforme à votre profil de risque, est la clé du succès sur le long terme.

À l'inverse, il est virtuellement impossible d'anticiper les fluctuations du marché, à savoir de vendre tout au plus haut et de racheter ensuite au plus bas. La meilleure stratégie consiste à rester investi, tout en réduisant à court terme l'exposition aux risques.

Actions

Les actions ont toujours nos faveurs. Malgré la phase de fin de cycle dans laquelle nous nous trouvons actuellement, les actions offrent les meilleurs rendements moyens dans une perspective historique. Et ce malgré une volatilité supérieure à celle des autres phases du cycle.

Sur le plan géographique, nous préférons les actions US aux actions européennes et émergentes. La croissance reste robuste outre-Atlantique, tandis

que les autres régions du monde sont beaucoup plus exposées aux retombées du conflit commercial. Dans les pays émergents, notre préférence va à l'Asie.

Si nous vous conseillons de réduire à court terme votre exposition globale à ces zones géographiques, nous vous recommandons par ailleurs de renforcer l'exposition aux investissements thématiques, dans une optique de long terme. Les thèmes tels que l'intelligence artificielle, la sécurité, le développement durable et la démographie (vieillesse de la population, croissance démographique, etc.) suivent une trajectoire qui dépasse celle du cycle économique traditionnel.

À cet égard, il est important de souligner qu'investir de façon durable ne nuit pas forcément au rendement. En effet, diverses études révèlent que, dans 90% des cas, les investissements durables performent au moins aussi bien, voire mieux, que les investissements qui ne tiennent pas compte de ces critères.

Obligations

Les investisseurs qui espèrent une hausse des taux – et donc des coupons d'obligations plus rémunéra-

La chasse au rendement

Un certain nombre de fonds mixtes flexibles se sont spécifiquement fixé pour objectif de verser des dividendes dans leur politique d'investissement. L'intérêt accru qu'ils suscitent est donc parfaitement compréhensible. Les taux d'intérêt étant à des niveaux planchers, les investisseurs éprouvent beaucoup de difficultés à trouver du rendement et ils en oublient parfois les risques.

Les fonds mixtes flexibles qui ont pour vocation de distribuer des dividendes investissent tant en actions qu'en obligations pour atteindre cet objectif. Ils représentent dès lors une solution diversifiée pour les investisseurs en quête de rendement. Reste que ces fonds sont sujets, comme tous les autres, aux fluctuations des marchés financiers. Contrairement aux obligations, ils n'offrent pas de protection de capital explicite. La prudence, qui passe par une saine diversification, est donc de mise.

teurs – devront s’armer de patience. Le ralentissement économique, la faible inflation et la politique monétaire plus souple des banques centrales étouffent dans l’œuf tout espoir de remontée rapide et/ou substantielle des taux d’intérêt. L’incertitude géopolitique provoque par ailleurs une ‘fuite vers la qualité’, avec à la clé une appréciation des actifs de qualité (comme les emprunts d’Etat) et – conséquence logique – une baisse de leurs rendements. Ainsi, le rendement de l’obligation souveraine allemande (le ‘Bund’) à 10 ans a atteint un plancher historique, plus bas même que le taux japonais à 10 ans.

La recherche d’instruments de dette en euros offrant un rendement attrayant est un exercice particulièrement ardu. Une des meilleures options est de miser sur des produits structurés dont le potentiel de rendement est lié à la performance d’un fonds ou d’un indice sous-jacent. Vous pouvez aussi opter pour des obligations de moindre qualité (avec un risque de crédit plus élevé), dont l’émetteur se trouve à la frontière entre les obligations de qualité (investment grade) et les obligations spéculatives (high yield). Compte tenu du risque plus élevé, la diversification s’impose.

Les obligations libellées en USD proposent des rendements sensiblement supérieurs à ceux des émissions en euros. De plus, le taux de change euro/dollar devrait rester relativement stable dans les 12 prochains mois.

Si vous choisissez des obligations de qualité en dollars, optez pour des maturités courtes. Les obligations dont l’échéance est plus lointaine offrent à peine davantage de rendement. Evitez les obliga-

Plus les actions
sont chères, plus
elles sont exposées
aux déceptions et
aux risques

tions spéculatives en dollars (high yield), car dans la dernière phase du cycle économique, cette catégorie obligataire est plus vulnérable.

Selon nous, ce sont les obligations en dollars émises par les pays émergents qui recèlent les meilleures opportunités. Elles offrent actuellement le meilleur rendement par rapport au risque encouru.

Réduire les risques

Retenez un message important : ne perdez jamais de vue vos objectifs à long terme. Même lorsque les marchés deviennent plus volatils, la panique n’est jamais bonne conseillère. Restez investi, fût-ce en réduisant temporairement votre exposition aux risques.

Vous pouvez réduire les risques de diverses manières, notamment en optant pour des obligations ou des produits structurés avec protection du capital. Ces actifs peuvent servir d’abris, même si les rendements attendus sont en toute logique plus limités.

Les fonds mixtes flexibles constituent une autre option. Comme leur nom l’indique, ces fonds peuvent faire varier la pondération des différentes classes d’actifs (actions, obligations, etc.) en fonction de la conjoncture de marché. Certains d’entre eux ont pour vocation de distribuer des dividendes attractifs (voir encadré ‘La chasse au rendement’). Ici aussi, nous vous recommandons de ne pas mettre tous vos œufs dans le même panier. Chaque gestionnaire de fonds mixte flexible applique en effet sa propre méthode, qui fonctionnera mieux ou moins bien en fonction des circonstances. Optez donc de préférence pour plusieurs gestionnaires différents.

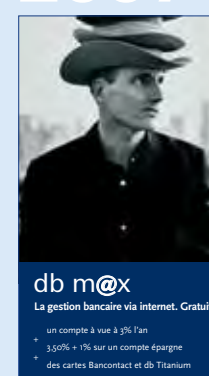


2005



Deutsche Bank lance DB Titanium, qui combine en une seule carte de crédit révolutionnaire les avantages d’un solde sur un compte à vue et d’une facilité de caisse. Grâce à cette solution, le client Deutsche Bank tire la quintessence de son argent. Une alternative très intéressante aux tarifs élevés appliqués aux paiements et aux cartes par les banques traditionnelles.

2007



Deutsche Bank inaugure DB M@X, un kit gratuit de gestion bancaire au quotidien. Ce produit, considéré comme un des plus complets du marché, est aujourd’hui toujours gratuit pour la grande majorité de nos clients qui épargnent et investissent activement (conditions sur deutschebank.be/dbmax).

» La suite en page 49

“Notre avenir est entre vos mains”


De Singapour à la Syrie. De Madagascar au Mexique : dans le monde entier, des millions d'écoliers ont bossé les cours ces derniers mois, et bossé pour la planète. Chez nous aussi, les jeunes sont descendus dans la rue, en rivalisant de créativité : “Quand c'est fondu, c'est foutu” ou encore “Vous mourrez de vieillesse. Je n'aurai pas cette chance”. Parfois ils n'étaient que quelques centaines, souvent ils étaient plus nombreux, avec comme point d'orgue les 70.000 manifestants pour le climat à Bruxelles.

Ces manifestations se font plus rares, mais les actions concrètes pour limiter le réchauffement climatique restent plus que jamais à l'ordre du jour. De l'agenda politique et social, mais aussi financier.

Ainsi, les grands investisseurs institutionnels investissent de moins en moins dans des entreprises qui ne respectent pas les règles en matière environnementale, de responsabilité sociétale ou de bonne gouvernance. Dans cette logique, Deutsche Bank et d'autres gestionnaires d'actifs (qui ensemble représentent 83.000 milliards de dollars de fonds gérés) ont souscrit aux Principes d'Investissement Responsable des Nations Unies. Les investisseurs particuliers, eux aussi, optent résolument pour l'écoresponsabilité. Dans le monde entier, plus de 1.000 milliards de dollars ont été investis dans des fonds durables. Chez Deutsche Bank, les investisseurs ont le choix parmi plus de 80 fonds durables différents.

¹ Source: Reuters, à consulter sur reuters.com/article/us-global-asset-management-breakingviews/breakingviews-breakdown-esg-investing-faces-sustainability-test-idUSKCN1SY1VM

Focus sur les fonds

- 
- 20 Rester investi, voilà le message.
- 22 Investir de manière dynamique en évitant trop d'hypertension ?
- 26 Trackers, fonds ou combinaison des deux ? Mode d'emploi.
- 28 Investir intelligemment dans l'énergie : comment passer de l'or noir à l'or vert ?
- 32 Où trouver encore du rendement ?
- 34 Obtenir plus que des cacahuètes pour votre pension ?
- 38 DB Life FlexSelect: la gamme s'étoffe de 4 nouveaux fonds.

Rester investi, voilà le message

L'année 2018, et certainement son 4^e trimestre, n'a pas été enthousiasmante. C'est le moins que l'on puisse dire. Face au recul de leurs actifs, de nombreux investisseurs ont vendu. Une mauvaise décision, car les marchés se sont fortement redressés depuis. Et s'ils avaient gardé la tête froide, quelle serait aujourd'hui leur plus-value ?

Le dernier trimestre 2018 a donné des sueurs froides à de nombreux investisseurs. À l'époque, Deutsche Bank leur a conseillé de garder leurs positions. Pourquoi ? En raison de la croissance record des bénéficiaires des entreprises, ainsi que du contexte économique général, caractérisé par une croissance certes ralentissante, mais toujours robuste. La chute brutale des bourses était surtout la conséquence de la crainte d'une récession économique et d'une aggravation des conflits commerciaux, alors que les 'fondamentaux' ne donnaient aucune raison de céder à la panique.

Une fois de plus, les émotions ont été mauvaises conseillères. Les investisseurs qui ont vendu n'ont pas bénéficié du substantiel rallye

boursier du début 2019. Par contre, ceux qui ont gardé la tête froide ont souvent récupéré leurs pertes de 2018. Et même davantage.

Vous avez vendu en 2018 ? Dommage.

À titre d'illustration, voici l'évolution du cours de l'Eurostoxx 50 (graphique 1) jusqu'au 30 avril 2019.

- Si vous avez vendu vos actions le 27 décembre 2018, vous avez raté une hausse de 18,94%.
- Si vous avez vendu le 31 octobre, votre manque à gagner est de 9,26%.
- Et même si vous avez anticipé le recul des marchés et vendu le 28 septembre (c'est-à-dire avant la lourde chute des bourses),

vous n'avez pas profité d'une progression de 2,78%.

Bref, la conclusion est toujours la même : quel que soit le timing choisi, vendre vos actifs n'aura pas été une bonne décision. Au début 2019, les investisseurs qui ont conservé leurs positions ont rapidement récupéré les lourdes pertes subies à la fin 2018.

Le timing est un art (très) difficile

L'épisode que viennent de vivre les investisseurs n'a rien d'exceptionnel. En bourse, le timing est un art très délicat à maîtriser : personne ne peut (pré)dire si l'on a touché le fond ou atteint le sommet, ni donc si c'est le moment d'acheter ou de vendre. A posteriori, on se rend compte qu'on a toujours acheté 'trop tard' et vendu 'trop tôt'. Le facteur émotionnel joue aussi un rôle : la plupart des investisseurs conservent un certain temps leurs actifs en chute libre, avant de les vendre malgré tout... juste avant qu'ils entament leur remontée. Sur le long terme, les hausses et les baisses se compensent. La consigne est donc claire : gardez vos positions. Si vous vendez au creux de la tempête, vous raterez généralement l'embellie qui suivra.

A long terme

Prenons un autre exemple : l'indice S&P 500 sur la période comprise entre 1996 et août 2017 (graphique 2). Cette période de 21 ans a été marquée par la bulle informatique ET par la crise financière de 2008, au cours de laquelle l'indice a perdu 50% de sa valeur. Or, que constate-t-on ? Que la personne qui a investi 10.000 USD dans le S&P 500 en 1996 s'est retrouvée 21 ans plus tard à la tête d'un magot de 59.738 USD. Soit près de 600% de progression.

Plus marquant encore, les investisseurs qui se sont risqués au timing et n'ont pas bénéficié des 10 jours de plus forte hausse ont vu leur bénéfice réduit de moitié ; x3 au lieu de x6. Le bénéfice reste substantiel, bien sûr, et il y a peu de chances qu'un même investisseur ait manqué tous ces jours fastes, mais cet exemple illustre à quel point il peut être dangereux de s'essayer au timing.

Tenez-vous à votre plan

La conclusion ? Ne dérogez pas à votre plan de marche. Rassemblez des informations puis, sur la base de ces données et de votre profil d'investisseur (Financial ID), définissez une stratégie d'investissement. Ensuite, tenez-vous à cette stratégie. Veillez à la diversification et réévaluez votre stratégie à intervalles réguliers en fonction de l'évolution de la situation, mais ne laissez jamais vos émotions vous dicter vos décisions. L'investissement boursier doit s'envisager sur le long terme. x

5 conseils pour garder la tête froide lorsque les bourses font peur

- 1. Investissez sur le long terme**, surtout si vos actifs sont à risque. La règle d'or est très simple : plus vous prenez de risques, plus votre horizon d'investissement doit être éloigné. Les actifs à risque sont plus volatils, avec des hauts et des bas plus marqués. Le long terme a pour effet de lisser ces fortes fluctuations.
- 2. Soyez attentif aux fondamentaux**. Si le contexte économique ne justifie pas une correction, le recul devrait être suivi d'un rétablissement.
- 3. Collectez des informations** tous azimuts, mais n'en perdez pas le nord pour autant. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à une pléthore d'informations boursières. Conséquence, les investisseurs sont beaucoup plus souvent incités à modifier leurs décisions. Et – malheureusement – à laisser libre cours à leurs émotions, plutôt qu'à leur raison.
- 4. Connaissez-vous vous-même**. La volatilité des bourses vous rend nerveux ? Vous avez tendance à prendre hâtivement des décisions que vous regrettez par la suite ? Dans ce cas, peut-être est-il préférable de déléguer la gestion de vos investissements à des professionnels, qui laissent moins de place à l'émotionnel. Envisagez par exemple la gestion discrétionnaire, par laquelle vous confiez la gestion de votre portefeuille à un expert de Deutsche Bank.
- 5. Vous souhaitez suivre l'évolution de votre portefeuille**, sans avoir à ajuster en permanence la répartition des actifs ? Optez pour **les fonds flexibles**. Leurs gestionnaires actualisent quotidiennement et souplement l'allocation de leurs actifs sous-jacents. Bien entendu, vous conservez la faculté de modifier à tout moment le choix de votre gestionnaire de fonds.

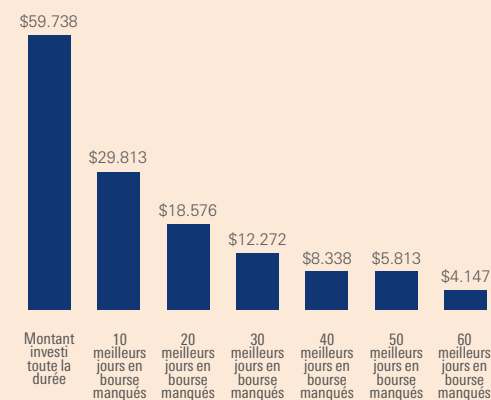
Graphique 1
Evolution du cours de l'Euro Stoxx 50®
jusqu'au 30 avril 2019



Source : Bloomberg

Graphique 2
Performance d'un investissement
de 10.000 USD

dans le S&P 500 entre le 02/01/1996 et le 25/08/2017



Source : Bloomberg

Investir de manière dynamique

en évitant trop d'hypertension ?



Investir de manière dynamique et maîtriser la volatilité ? A première vue, c'est comme marier l'eau et le feu. En optant pour une stratégie de "fonds maître" qui investit toujours au minimum 60% en actions, le fonds mixte DWS Invest Dynamic Opportunities s'adresse pourtant aux investisseurs qui visent deux objectifs : obtenir un rendement potentiel élevé, mais sans trop de hausses de tension.

Investir ? De nombreux Belges répondent : "Non merci !" La majorité d'entre eux savent qu'investir à long terme peut générer des rendements potentiellement plus élevés, mais les fluctuations des marchés sur le court terme en effraient plus d'un. Selon une étude¹, 71% des Belges ne possèdent pas un seul produit d'investissement en portefeuille. Dans la mesure où l'inflation dépasse le rendement de l'épargne depuis plusieurs années déjà, les épargnants perdent du pouvoir d'achat depuis un certain temps.

Pour des raisons d'efficacité, DWS Invest Dynamic Opportunities est toujours investi au moins à 85% dans le fonds maître DWS Dynamic Opportunities². Ce fonds mixte s'efforce d'une part de répondre aux craintes des investisseurs quant aux fluctuations des cours à court terme et tente d'autre part de viser un rendement attrayant. Cela implique bien entendu que le fonds s'adresse principalement aux investisseurs qui osent prendre un risque plus élevé : le fonds est investi pour au moins 60% en actions, un pourcentage qui peut grimper à 100% en fonction des conditions du marché.

Notons toutefois une différence majeure par rapport à d'autres fonds d'actions : outre

l'aspect 'rendement', une attention particulière est accordée à l'aspect 'risque'.

Zoom sur la volatilité³

"Maîtriser les risques ne signifie pas déployer l'airbag en cas de collision, mais éviter les obstacles et les collisions, afin que l'airbag n'ait jamais à s'ouvrir", explique Markus Doerr, spécialiste produit chez DWS. "C'est ce que le fonds essaie de faire, en gérant activement la volatilité et en la limitant."

Concrètement, le fonds limite la volatilité en définissant une fourchette au sein de laquelle il permet les fluctuations. "Pour ce faire, la volatilité de l'indice MSCI World sert de référence", poursuit Markus Doerr. Cela signifie aussi, bien entendu, que le rendement du fonds peut être sujet à des fluctuations relativement fortes dans des conditions de marché volatiles.

Augmenter le potentiel haussier, réduire le risque baissier

Plus le cycle économique est précoce, plus le potentiel haussier est élevé pour les résultats de sociétés et les valorisations des actions. "Dans de telles circonstances, le budget alloué aux actifs plus risqués est généralement exploité dans une plus large mesure. Cela signifie qu'une plus grande volatilité est autorisée dans le fonds", explique Markus Doerr.

"L'inverse est également vrai : plus le cycle économique touche à son terme, plus le risque de correction importante et durable est présent. En règle générale, le fonds permettra alors moins de volatilité. C'est sur cette base que le portefeuille est construit. Le fonds vise donc essentiellement un rendement attrayant assorti d'une volatilité plus faible que celle du MSCI World. Il tente ainsi de concilier deux objectifs : limiter la volatilité et rechercher un rendement potentiel plus élevé."



2 objectifs
sont conciliés :
rechercher un
rendement
potentiel élevé et
essayer de limiter
la volatilité





Le fonds suit toujours
le point de vue d'un
investisseur européen
qui compte en euros



>

Différentes classes d'actifs

Comme la fourchette (limite supérieure et inférieure) de volatilité autorisée du fonds est liée à l'évolution du marché, cela permet également une certaine flexibilité dans les décisions d'investissement. "Bien que le fonds se concentre sur les actions, il peut également investir dans plusieurs autres classes d'actifs telles que les obligations, les produits dérivés et les placements en devises étrangères", ajoute Markus Doerr. "Le portefeuille du fonds détient au moins 60% d'actions (maximum 100%). Il compte donc aussi des produits qui visent un revenu stable et régulier, comme les obligations. "L'orientation dynamique du fonds lui permet d'anticiper les opportunités. "Des actions supplémentaires ont par exemple été achetées lors de la correction en décembre. Une partie d'entre elles a été vendue au premier trimestre 2019, au moment du rallye boursier."

Investisseurs européens

Le fonds détenait en moyenne 50 à 100 positions en portefeuille fin avril 2019. Pour arriver à la composition finale, de nombreux éléments sont pris en compte. Les données macroéconomiques, l'attractivité des différentes classes d'actifs, la volatilité souhaitée, la stratégie d'investissement

globale de DWS, des thèmes de placement intéressants (intelligence artificielle, biotechnologie, vieillissement de la population), etc. "Le fonds suit aussi toujours le point de vue d'un investisseur européen qui compte en euros", souligne Markus Doerr. "À titre de comparaison : l'indice MSCI World se compose à plus de 60% d'actions américaines. Cette forte exposition au dollar américain peut avoir une incidence considérable sur le rendement final en euros. Cet aspect est toujours pris en compte dans chaque décision d'investissement. Le fonds se distingue ainsi d'autres fonds qui ne gèrent pas activement leur exposition aux devises étrangères."

Le fonds est géré par Christoph Schmidt. Pour la gestion quotidienne, il est également assisté d'un co-gestionnaire de fonds et de 2 gestionnaires de risques. Grâce à une solide feuille de route, le fonds a obtenu le plus grand nombre d'étoiles Morningstar⁴. DWS est un gestionnaire de fonds mondial. DWS emploie 850 personnes dans le monde entier et gère un actif total de 662 milliards d'euros à fin avril 2018. Toute décision d'investissement doit être fondée sur les informations clés pour l'investisseur et le prospectus et être conforme à votre Financial ID.

x

¹ Etude 'Income Barometer 2018' menée du 23/03/2018 au 03/04/2018 par GfK Euro Bus® pour J.P. Morgan Asset Management (Europe) SARL auprès de 1.000 personnes entre 18 et 65 ans qui utilisent internet. Échantillon représentatif de la population belge. L'étude est disponible sur <http://www.jpmorganassetmanagement.lu/en/showpage.aspx?pageID=768> ² DWS Dynamic Opportunities est un fonds d'investissement communautaire ou FIC de droit allemand, non enregistré à la vente en Belgique. ³ La volatilité est une notion qui exprime l'étendue des écarts de cours des actifs, tant vers le haut que vers le bas, sur une période déterminée. ⁴ Morningstar est un fournisseur indépendant d'analyses d'investissements. Le Rating Morningstar est une évaluation quantitative des performances passées d'un fonds de placement, compte tenu du risque et des frais imputés. Il ne tient pas compte d'éléments qualitatifs et est calculé sur la base d'une formule (mathématique). Les fonds de placement sont classés par catégorie et comparés à des fonds similaires sur la base de leur score et reçoivent une notation de 1 à 5 étoiles. Dans chaque catégorie, les 10% de fonds aux scores les plus élevés reçoivent 5 étoiles, les 22,5% suivants 4 étoiles, les 35% du milieu 3 étoiles, les 22,5% suivants 2 étoiles et les derniers 10% une étoile. Le rating est calculé mensuellement sur la base des rendements historiques sur 3, 5 ou 10 ans et ne tient pas compte de l'avenir.

DWS INVEST DYNAMIC OPPORTUNITIES LC - DWS INVESTMENT S.A.

L'objectif de la politique d'investissement est de réaliser une plus-value du capital plus élevée que la moyenne. Pour ce faire, le fonds investit au moins 85% de son patrimoine dans des actions de la catégorie MFC de DWS Dynamic Opportunities (le fonds maître). L'objectif de la politique d'investissement de DWS Dynamic Opportunities est de réaliser une plus-value du capital la plus élevée possible. À cet effet, le fonds investit principalement dans des actions d'émetteurs nationaux et étrangers. Il sélectionne en particulier des entreprises qui répondent à des exigences strictes quant à la position sur le marché, au potentiel de croissance et à la stratégie commerciale actuelle. Outre les actions, le fonds investit dans des titres, des certificats, des fonds, des produits dérivés et des instruments du marché monétaire. À cet égard, le gestionnaire de fonds sélectionne personnellement les placements individuels. Le compartiment est libellé en euros, de même que la classe d'actions. Les revenus et les bénéfices de change ne sont pas distribués ; ils sont réinvestis dans le fonds. Vous pouvez acheter vos titres à chaque séance boursière. L'achat ne peut être suspendu que dans des cas exceptionnels, compte tenu des intérêts des investisseurs.

Parts	Capitalisation
ISIN	LU1868537090
Devise	EUR
Swing pricing ¹	Non applicable
Nature juridique	Compartiment de la SICAV
La VNI peut être consultée sur le site	www.beama.be
Frais d'entrée	maximum 4%, 1% chez Deutsche Bank
Frais de sortie	0 % chez Deutsche Bank
Frais courants ²	1,55%
Apport minimum	1 part chez Deutsche Bank
Droit applicable	droit luxembourgeois
Durée	Illimitée
Taxe de Bourse à la sortie ³	1,32% (Max. 4000 euros)
Précompte mobilier sur dividendes ³	Non applicable
Précompte mobilier en cas de rachat ³	Applicable

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Avant de souscrire, vous devez prendre connaissance du document "Informations clés pour l'investisseur" et du prospectus. Nous vous recommandons également de consulter les derniers rapports périodiques de la SICAV. Ces documents peuvent être consultés sur le site web www.deutschebank.be et obtenus gratuitement dans les Financial Centers de Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles, en tant que distributeur, et auprès du service financier du fonds.

Pour des réclamations éventuelles, le client peut s'adresser au service Client Solutions de la Banque (adresse : Deutsche Bank Client Solutions, Avenue Marnix 13-15, B-1000 Bruxelles ; tél. : + 32 2 551 99 35 ; fax : +32 2 551 62 99 ; e-mail : service.clients@db.com). Si le client n'est pas satisfait de la manière dont la réclamation ci-dessus a été traitée, il peut prendre contact avec l'Ombudsman (adresse : OMBUDSFIN, Ombudsman en conflits financiers, Ombudsfm asbl, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8, bte 2, 1000 Bruxelles ; tél. : + 32 2 551 77 70 ; fax : +32 2 551 77 79) ; e-mail : ombudsman@ombudsfm.be ; site web : www.ombudsfm.be.

Profil de risque et de rendement

← Risque plus faible Risque plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

← Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé →

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un organisme de placement collectif. Il situe ce risque sur une échelle de 1 (risque plus faible, potentiel de rendement plus faible) à 7 (risque plus élevé, potentiel de rendement plus élevé). La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. L'indicateur est basé sur des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.

RISQUES ASSOCIÉS AU FONDS

Les produits de placement peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant de leur investissement. Vous trouverez ci-dessous une description générale des risques associés à ce type de fonds tels que définis par Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles. Vous trouverez une description détaillée de ces risques dans le KIID disponible sur le site web www.deutschebank.be. **Risque de crédit** : défaillance ou dégradation de la notation d'un émetteur présent en portefeuille. **Risque de liquidité** : difficulté de valorisation lors de la cession de titres au moment désiré. **Risque de contrepartie** : incapacité ou refus d'une contrepartie d'honorer ses obligations. **Risque des produits dérivés** : ces instruments peuvent, par leur effet de levier, augmenter la sensibilité du portefeuille aux fluctuations du marché. **Risque actions** : les actions sont en général plus volatiles que les obligations. Les cours des actions fluctuent en fonction de plusieurs facteurs, comme des informations d'ordre général, économique, sectoriel ou relatives à la société. **Risque de change** : fluctuations des taux de change ou de la réglementation de contrôle des taux de change.



LEXIQUE

Fonds : la notion de 'fonds' désigne généralement un Organisme de placement collectif (OPC), qui peut avoir le statut d'OPCVM (UCITS) ou d'OPCA (non-UCITS). Un OPC peut se composer de compartiments. Les fonds sont exposés à des risques. Leur valeur peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant de leur investissement.

¹ Le swing pricing est une méthode moderne de calcul utilisée par les sociétés de gestion afin de déterminer la valeur nette d'inventaire de leurs OPC. Le swing pricing permet aux fonds de placement de régler les frais de transaction journaliers découlant de la souscription et des rachats par les investisseurs entrants et sortants. Vous trouverez plus d'informations sur le swing pricing dans le prospectus.

² Les frais courants n'incluent pas la rémunération liée à la performance et les frais de transaction. Les frais de transaction mentionnés sont les derniers disponibles dans le document "Informations clés pour l'investisseur" du produit concerné à la date de cette publication. Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles reçoit de la part du gestionnaire de l'OPC un pourcentage de l'indemnité de gestion de ce dernier et ce, sous la forme de rétrocessions. De façon générale, ce pourcentage varie entre 50 % et 60 %. Des informations complémentaires sont disponibles sur simple demande auprès de Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles.

³ Traitement fiscal selon la législation en vigueur à la date de publication du présent article et en fonction de la situation fiscale individuelle de l'investisseur. Lors du rachat de parts de capitalisation et de distribution, l'investisseur individuel, personne physique et résident belge, peut être soumis à un précompte mobilier de 30% sur les revenus (sous forme d'intérêts, de plus-values ou de moins-values) provenant directement ou indirectement des créances, si le fonds investit plus de 10% de ses actifs en créances (25% si l'investisseur a acheté les actions avant le 1er janvier 2018), comme le prévoit l'article 19bis du CIR 92. Ce document ne constitue pas un avis fiscal ou juridique.



Trackers, fonds ou combinaison des deux ? Mode d'emploi

En 10 ans, les actifs investis dans les trackers sont passés de 700 à plus de 5.000 milliards USD. Cette formidable progression n'est pas le fruit du hasard : sur certains marchés, les trackers performant mieux que les fonds. Et ils sont meilleur marché. Explications.

1 Les trackers, c'est quoi ?

Le principe du tracker (auss appelé ETF pour Exchange Traded Fund) est simple : plutôt que de choisir des actions individuelles au sein d'un indice, vous investissez dans l'indice en lui-même. Vous achetez un tracker physique du Bel20 ? Dans ce cas, vous investissez dans un produit qui réplique fidèlement l'évolution du cours de toutes les actions qui composent le Bel20. Par principe, un tracker s'efforce de suivre aussi fidèlement que possible son indice de référence.

L'investissement dans les trackers présente plusieurs avantages majeurs :

- **La diversification.** En investissant dans un seul produit, vous reproduisez un investissement dans toutes les composantes d'un indice d'actions ou d'obligations. Un exemple ? En achetant un tracker physique de l'indice MSCI World, vous investissez dans un produit qui suit l'évolution des cours des 1.600 actions qui composent cet indice.

- **La transparence.** La composition des trackers physiques ne peut différer que très légèrement de celle de l'indice suivi.
- Tout comme les actions, **les trackers sont négociables pendant les heures d'ouverture de la bourse.** Lorsque vous passez une transaction, vous savez immédiatement à quel prix vous achetez ou vendez votre tracker, et ce contrairement aux fonds d'investissement classiques, qui ne se négocient qu'à un seul moment de la journée ou de la semaine (de sorte que vous n'êtes informé que quelques jours plus tard du cours de vente ou d'achat).

2 Les trackers sont-ils plus chers que les fonds ?

En raison de leur gestion passive, les frais de gestion des trackers sont souvent sensiblement inférieurs à ceux des fonds à gestion active. La gestion d'un tracker est en effet beaucoup plus simple que celle d'un fonds à gestion active, qui impose à son gestionnaire de sélectionner les titres dont il est convaincu qu'ils ont un potentiel de performance. Avec

les trackers, vous ne payez ni frais d'entrée ni frais de sortie. Par contre, comme pour les actions vous payez des frais de transaction.

3 Les trackers sont-ils plus intéressants que les fonds ?

Les trackers complètent idéalement un portefeuille de fonds, mais n'ont pas pour vocation de le remplacer. Un tracker suit un indice, ni plus ni moins. Sur certains marchés dits "efficaces", comme les Etats-Unis, rares sont les fonds à gestion active qui parviennent à surperformer les indices sur base régulière. Dès lors, un tracker passif peut constituer un bon choix pour compléter son portefeuille. Grâce notamment à son faible coût.

Sur les marchés moins efficaces ou lorsque la volatilité augmente, il est parfaitement possible qu'un fonds à gestion active affiche, toujours sur base régulière, de meilleures performances que l'indice de référence. Les fonds à gestion active qui surperforment leur indice de référence à moyen terme ou qui investissent de manière flexible dans différentes classes d'actifs restent donc les clés de voûte d'un portefeuille. Les fonds mixtes flexibles possèdent en effet une caractéristique que les trackers n'ont pas : la possibilité pour le gestionnaire de moduler la composition du fonds ou la pondération des différentes classes d'actifs.

Les trackers dans un portefeuille à gestion active

Il n'est pas simple de composer et de gérer soi-même un portefeuille de trackers. Voilà pourquoi, chez Deutsche Bank, vous pouvez opter pour un portefeuille de trackers à gestion active. Dans cette formule, vous confiez la gestion journalière de votre portefeuille à une équipe d'experts. Cette solution, intitulée DB Private Solutions Trackers, se compose essentiellement de trackers soigneusement sélectionnés, englobant différentes classes d'actifs, zones géographiques et secteurs d'activité.

Les trackers sont des produits passifs, mais leur gestion ne l'est pas. Le gestionnaire module en permanence la composition du portefeuille en fonction des analyses de nos spécialistes et de la stratégie internationale de Deutsche Bank. DB Private Solutions Trackers est accessible à partir d'un montant à investir de 100.000 euros. De plus amples informations sont disponibles sur deutschebank.be/pst.

Par exemple pour se couvrir contre certains risques. Ou pour prendre ses bénéfices après un beau rallye sur les marchés. Un tracker ne possède pas cette faculté. En résumé, les trackers ne doivent pas être opposés aux fonds, mais ces deux instruments doivent être associés au bénéfice de la performance de votre portefeuille.

4 Quels sont les deux types de trackers ?

Un tracker peut répliquer un indice de deux manières différentes : par réplication physique ou synthétique.

- **Réplication physique** : le tracker acquiert effectivement chacun des titres qui composent l'indice et les conserve en portefeuille. Lorsque le tracker acquiert tous les titres d'un indice, on parle de 'réplication complète'. Lorsque la réplication est échantillonnée, ce sont les composantes représentatives de l'indice qui sont détenues.
- **Réplication synthétique** : le tracker copie l'indice au moyen de produits dérivés. Dans ce cas, une contrepartie (généralement une banque d'affaires) fournit le rendement de l'indice, en échange du rendement d'un panier de titres détenus par le tracker. La réplication synthétique permet de reproduire des indices difficilement accessibles



Deutsche Bank est la première banque de Belgique à dispenser activement des conseils sur les trackers (depuis 2017). En 2018, le total des actifs investis en trackers dans le monde entier a augmenté de 516 milliards de dollars.

(comme certains marchés émergents) à un coût abordable.

5 Il existe des centaines de trackers. Comment choisir le bon ?

L'éventail proposé par Deutsche Bank, qui est riche de 450 références, se compose de trackers de cinq grands acteurs : Amundi, db x-trackers, iShares, Lyxor et Vanguard. Ces cinq acteurs représentent plus de 80% du marché mondial des trackers.

L'investissement via des trackers n'a rien de passif. Vous devez non seulement choisir les classes d'actifs dans lesquelles vous investissez indirectement (actions, obligations...) et définir la pondération de chaque classe d'actifs, mais aussi choisir les trackers en eux-mêmes.

Vous devez également savoir dans quelle valeur sous-jacente (un indice, par exemple) le tracker investit et veiller à adapter la composition à votre profil d'investisseur et à vos objectifs.

Tout comme pour les fonds d'investissement, il existe des trackers qui distribuent les éventuels dividendes des titres sous-jacents, et d'autres qui les capitalisent. L'éventail de trackers disponibles s'est considérablement élargi depuis quelques années, ce qui complique le choix des investisseurs.

Pour vous aider à faire ce choix, Deutsche Bank reprend 7 trackers dans sa liste DB Best Advice. Vous pouvez consulter cette sélection via l'Online Banking ou via deutschebank.be/trackers. Toute décision d'investissement doit être fondée sur les informations essentielles pour l'investisseur et être conforme à votre Financial ID. Tout comme pour les fonds, les trackers sont exposés aux risques de capital, de marché, de contrepartie, de rendement et éventuellement de change. Vous trouverez la description de ces risques dans les informations essentielles pour l'investisseur et dans le prospectus. x

Les trackers peuvent-ils compléter avantageusement votre portefeuille ?

- Pour le savoir, prenez rendez-vous avec votre conseiller via Talk & Help au 078 155 150 ou via deutschebank.be/contact.
- Pour plus d'infos, rendez-vous sur deutschebank.be/trackers.

Investir intelligemment dans l'énergie

Comment passer de l'or noir à l'or vert ?

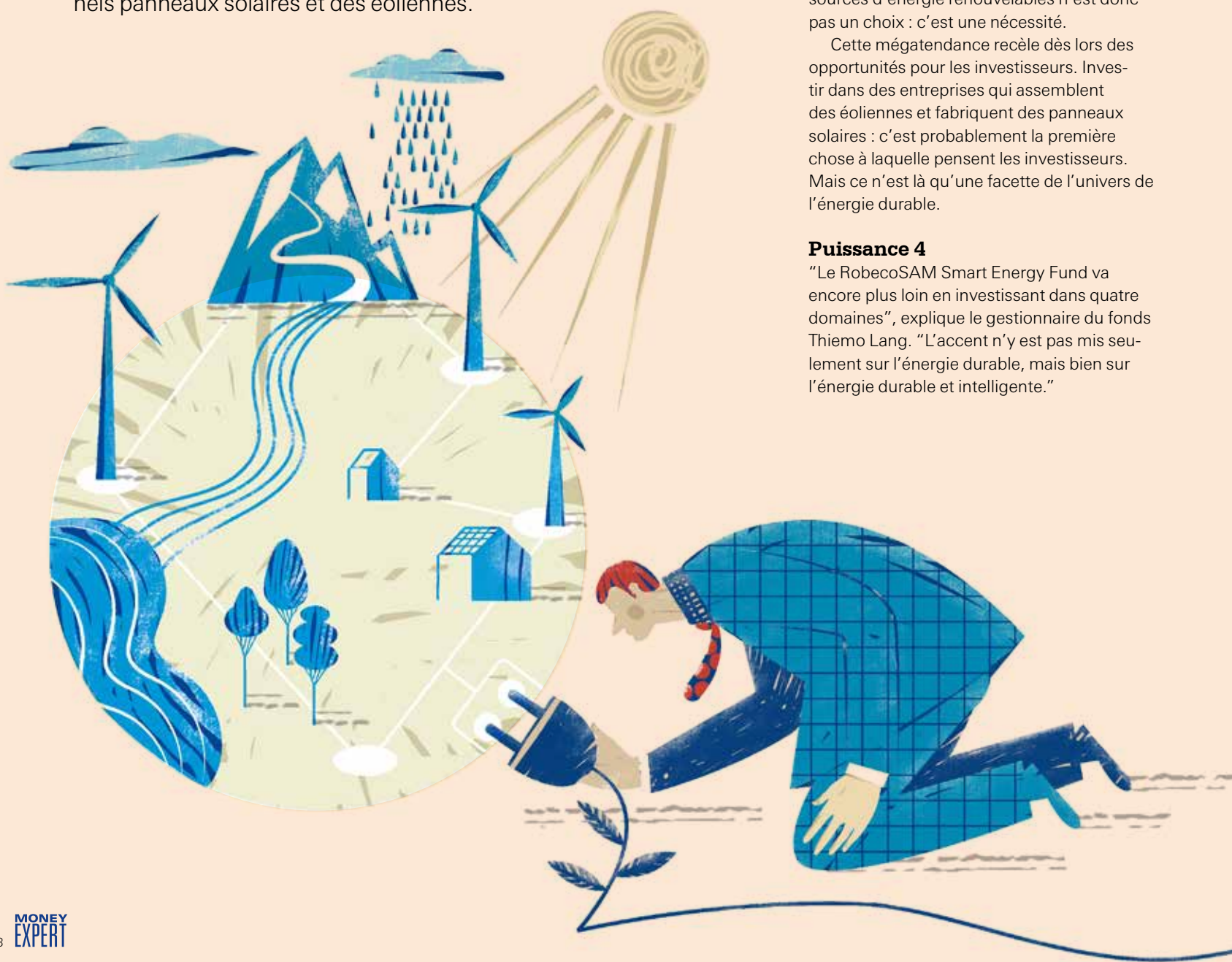
La transition des énergies fossiles vers l'énergie verte est une tendance positive. Cependant, elle ira de pair avec de nombreux défis si la planète entière se met à utiliser de l'énergie provenant de sources renouvelables. C'est pourquoi l'univers d'investissement du *RobecoSAM Smart Energy Fund* va bien au-delà des traditionnels panneaux solaires et des éoliennes.

La population mondiale augmente, et avec elle la consommation d'énergie. Selon l'AIE (Agence internationale de l'énergie), la demande en énergie augmente de 1 à 2% par an¹. En même temps, les sources d'énergie naturelles s'amenuisent et le climat se réchauffe. La transition vers des sources d'énergie renouvelables n'est donc pas un choix : c'est une nécessité.

Cette mégatendance recèle dès lors des opportunités pour les investisseurs. Investir dans des entreprises qui assemblent des éoliennes et fabriquent des panneaux solaires : c'est probablement la première chose à laquelle pensent les investisseurs. Mais ce n'est là qu'une facette de l'univers de l'énergie durable.

Puissance 4

"Le RobecoSAM Smart Energy Fund va encore plus loin en investissant dans quatre domaines", explique le gestionnaire du fonds Thimeo Lang. "L'accent n'y est pas mis seulement sur l'énergie durable, mais bien sur l'énergie durable et intelligente."



1 – Énergies renouvelables

“Il s’agit là d’investissements dans des producteurs et des fournisseurs de panneaux solaires, d’éoliennes et de centrales hydroélectriques, entre autres”, commente Thiemo Lang. “Les fournisseurs d’énergie font également partie de ce spectre, pour autant qu’ils ne soient pas exposés à l’énergie nucléaire et à l’exploitation de charbon, de pétrole et de gaz. Sont en outre exclus du portefeuille les entreprises qui investissent dans des biocarburants, comme le colza. La culture des biocarburants est liée à la déforestation, implique une consommation d’eau élevée et peut avoir un impact sur la biodiversité. Elle exploite aussi des terres arables qui pourraient être consacrées à l’agriculture alimentaire.” Fin avril, le fonds était investi à 14,8% dans le domaine des énergies renouvelables.

2 – Distribution d’énergie et réseaux d’énergie intelligents

Le vent ne souffle pas toujours et le soleil ne brille pas en permanence. “Cela signifie que le passage aux énergies durables entraînera une instabilité croissante de l’approvisionnement en électricité. Il est dès lors indispensable de disposer de réseaux bien conçus qui peuvent équilibrer l’offre et la demande”, poursuit Thiemo Lang. “Auparavant, l’approvisionnement en énergie présentait une structure top-down (une poignée de producteurs pour de nombreux consommateurs), mais le paysage est en train de se transformer. Actuellement, il y a des millions d’installations qui produisent de l’énergie, allant des gigantesques parcs éoliens aux panneaux solaires sur le toit du voisin. De fait, non seulement les sites de production se sont multipliés et étendus, mais de plus en plus de consommateurs deviennent aussi des ‘prosommateurs’ (à la fois producteurs et consommateurs). Pour garantir un équilibre entre l’approvisionnement et les prélèvements, il faudra des réseaux intelligents et flexibles. Le développement de réseaux électriques similaires au niveau local ou régional,

permettant l’achat et la revente d’énergie excédentaire au sein du voisinage ou de la région, peut constituer une solution. Cela nécessitera cependant des applications informatiques capables de surveiller les schémas de consommation et de production de façon beaucoup plus précise.” Fin avril, le fonds était investi à 18,4% dans ce domaine.

3 – Gestion et stockage de l’énergie

“Les turbines à gaz et les centrales à charbon peuvent être mises en marche et arrêtées assez facilement pour maintenir un équilibre entre les pénuries et les surplus d’électricité sur le réseau”, poursuit Thiemo Lang. “Avec les énergies renouvelables, c’est moins évident. L’énergie disponible doit donc être consommée immédiatement – ou être stockée. Ces processus nécessitent un degré d’automatisation élevé. Il faut non seulement une capacité de stockage pour conserver temporairement l’énergie excédentaire, mais aussi des solutions de réseau pour gérer cela aussi efficacement que possible.” Fin avril, le fonds était investi à 25,2% dans ce domaine.

4 – Efficacité énergétique

“Il s’agit d’investissements dans des entreprises qui contribuent à l’efficacité énergétique des bâtiments, des processus industriels et des transports. Le fonds investit aussi dans

des entreprises qui permettent un traitement très rapide des données avec une efficacité énergétique maximale, notamment dans les secteurs de l’intelligence artificielle, des réseaux 5G et des véhicules autonomes.” Fin avril, le fonds était investi à 39,7% dans ce domaine.

Choix des actifs

Les actions sont sélectionnées selon la méthode de l’entonnoir. “Les entreprises qui ne présentent pas un lien suffisant avec le thème sont d’abord exclues”, explique Thiemo Lang. “La sélection des actions s’effectue en incluant des facteurs ESG – un ensemble de critères environnementaux (Environmental), sociaux (Social) et de bonne gouvernance (Governance) – dans l’analyse approfondie de chaque action, compte tenu du rapport risque/rendement. Au bout de l’entonnoir, un portefeuille de 40 à 80 actions est constitué.”

Un monde en mutation

“L’accent n’est pas uniquement mis sur l’énergie durable, mais bien sur l’énergie durable et intelligente. Après tout, une ère de quasi gratuité énergétique pourrait à terme voir le jour. Comme de plus en plus de gens produisent eux-mêmes de l’énergie, les fournisseurs d’énergie traditionnels subissent >

La voiture, une plaque tournante énergétique ?

RobecoSAM investit également une partie du portefeuille (10,95% fin avril) de manière ciblée dans les transports et la mobilité. “Cela s’explique en partie par l’électrification des véhicules et le besoin de solutions plus économes en énergie pour les véhicules”, commente Thiemo Lang. “Dans ce contexte d’électrification, les voitures électriques ne doivent pas seulement être considérées comme des consommatrices d’énergie mais aussi comme une source d’énergie.

En moyenne, une voiture est stationnée 97% du temps. En cas de surplus d’énergie sur le réseau et si le prix de l’électricité est faible, la voiture peut être chargée. Inversement, en cas de pénurie et de prix élevé, la voiture peut rendre une partie de sa capacité au réseau moyennant une indemnité. C’est un exemple de modèle commercial potentiellement intéressant dans lequel le fonds investit également.”

Multipartner SICAV
RobecoSAM Smart
Energy Fund
géré par GAM
(Luxembourg) S.A.



LE GESTIONNAIRE
THIEMO LANG EST
À LA BARRE DU
FONDS DEPUIS
12 ANS.



De plus en plus de consommateurs deviennent également des 'prosommateurs'

- › une pression élevée. C'est pourquoi le fonds investit volontairement dans des entreprises qui proposent des solutions intelligentes pour les marchés où l'électricité deviendra (presque) gratuite à l'avenir."

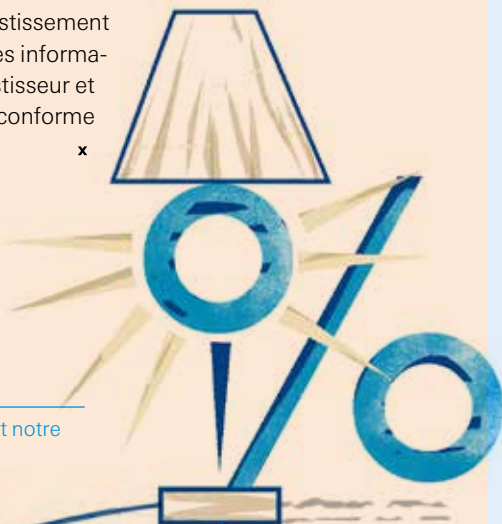
Cerise sur le gâteau

Un fonds thématique tel que le RobecoSAM Smart Energy Fund peut vous permettre de diversifier davantage votre portefeuille, en conjonction avec d'autres thèmes prometteurs comme l'intelligence artificielle, la sécurité ou la robotique. Le fonds a 4 étoiles chez Morningstar². L'horizon d'investissement minimum recommandé pour ce fonds est de 5 ans. Chez Deutsche Bank, vous pouvez aussi investir périodiquement dans ce produit via un DB Investment Plan³.

Toute décision d'investissement doit être fondée sur les informations clés pour l'investisseur et le prospectus et être conforme à votre Financial ID. x

En savoir plus sur les fonds durables ?

Découvrez notre offre et notre approche sur deutschebank.be/esg



MULTIPARTNER SICAV – ROBECOSAM SMART ENERGY FUND

Le fonds est un produit d'investissement en actions thématique géré activement qui offre aux investisseurs une exposition pure à des thèmes d'investissement durables à impact élevé. Le fonds vise à réaliser une appréciation du capital à long terme en investissant dans des titres de qualité à valorisation attrayante d'entreprises qui contribuent à la transformation du secteur de l'énergie par des solutions alternatives plus propres et plus efficaces. Le fonds propose à ses clients une exposition concentrée à des actions d'une sélection diversifiée d'entreprises spécialisées dans le développement ou la production d'énergie renouvelable, les réseaux de distribution "intelligents", les technologies de stockage et de gestion de l'électricité économes en énergie et l'électrification d'applications pour les utilisateurs finaux. Une équipe d'investissement thématique combine la recherche en matière d'investissement durable à l'analyse fondamentale et à la valorisation des actions. Les études d'impact d'incidents controversés préjudiciables au portefeuille de titres permettent une gestion des risques complémentaire. Une équipe consacrée à l'actionnariat actif et engagé collabore étroitement avec la direction des entreprises du portefeuille, ce qui offre des possibilités supplémentaires d'accroître l'impact de durabilité. Le fonds a systématiquement recours à une sélection ascendante des titres, en associant l'information et la recherche en matière d'ESG en interne tout au long du processus d'investissement. Lors de la composition de l'univers, des critères ESG sont appliqués pour déterminer les exclusions et les adéquations au thème. En outre, une équipe de recherche interne en investissement durable (Sustainable Investment – SI) est chargée d'intégrer des analyses de durabilité financière et matérielle et des analyses de durabilité spécifiques à l'entreprise aux propositions de placement. En raison des effets néfastes du changement climatique et des normes d'émission plus strictes, les entreprises spécialisées dans des solutions d'avenir, comme une production d'énergie plus propre, une consommation d'énergie réduite, une gestion optimale de l'énergie et une infrastructure efficace, sont bien placées pour connaître la croissance à long terme. Le fonds peut détenir une importante quantité de liquidités (jusqu'à 49%). Le fonds peut utiliser des instruments financiers complexes (par ex., des produits dérivés) pour couvrir son actif et tirer parti de placements prometteurs. Le fonds présente en outre les caractéristiques pertinentes suivantes pour l'investisseur : le fonds s'oriente sur un indice de référence qui représente le marché des actions mondial. Le fonds sélectionne et pondère ses placements indépendamment de l'indice de référence. En se concentrant sur des sources d'énergie plus propres, la consommation et l'innovation dans des applications industrielles et infrastructurelles, le fonds contribue directement aux Objectifs de développement durables (Sustainable Development Goals – SDG) de l'ONU.

¹ Source : www.iea.org/weo/ ² Morningstar est un fournisseur indépendant d'analyses d'investissement. Le Rating Morningstar est une évaluation quantitative des performances passées d'un fonds de placement, compte tenu du risque et des frais imputés. Il ne tient pas compte d'éléments qualitatifs et est calculé sur la base d'une formule (mathématique). Les fonds de placement sont classés par catégorie et comparés à des fonds similaires sur la base de leur score et reçoivent une notation de 1 à 5 étoiles. Dans chaque catégorie, les 10% de fonds aux scores les plus élevés reçoivent 5 étoiles, les 22,5% suivants 4 étoiles, les 35% du milieu 3 étoiles, les 22,5% suivants 2 étoiles et les derniers 10% une étoile. Le rating est calculé mensuellement sur la base du rendement historique à 3, 5 ou 10 ans et ne tient pas compte de l'avenir. ³ Via DB Investment Plan, vous investissez un montant de votre choix à partir de 100 euros par mois (et maximum 500 euros par mois). Pour plus de détails, consultez le règlement DB Investment Plan sur deutschebank.be/ip

Parts	Capitalisation/Distribution
ISIN	LU0175571735 / LU1697916861
Devise	EUR
Swing Pricing ¹	Applicable (voir prospectus)
Nature juridique	Compartiment de la sicav Multipartner SICAV
La VNI peut être consultée	Via www.fundinfo.com
Frais d'entrée	Maximum 5%, 1% chez Deutsche Bank
Frais de sortie	Maximum 3%, 0% chez Deutsche Bank
Frais courants ²	1,94%
Apport minimum	1 part chez Deutsche Bank
Droit applicable	Droit luxembourgeois
Durée	Illimitée
Taxe boursière à la sortie ³	1,32% (Max. 4.000 euros)/Non applicable
Précompte mobilier sur dividendes ³	Non applicable/30%
Précompte mobilier en cas de rachat ³	Non applicable
SRRI	6 sur un maximum de 7

Profil de risque et de rendement

← Risque plus faible

Risque plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

← Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé →

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un organisme de placement collectif. Il situe ce risque sur une échelle de 1 (risque le plus faible, rendement potentiel le plus faible) à 7 (risque le plus élevé, rendement potentiel le plus élevé). La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque. L'indicateur est basé sur des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.

RISQUES ASSOCIÉS AU FONDS

Les produits de placement peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant de leur investissement. Vous trouverez ci-dessous une description générale des risques associés à ce type de fonds tels que définis par Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles. Vous trouverez une description détaillée de ces risques dans le KIID disponible sur le site web www.deutschebank.be. **Risque de liquidité** : Le fonds investit dans des actifs qui sont en principe facilement négociables et peuvent donc être vendus à leur valeur de marché dans des circonstances normales. Toutefois, il ne peut pas être exclu que dans certaines situations extrêmes (par exemple, des turbulences du marché), la négociabilité des placements du fonds soit limitée. Dans de telles situations, les placements du fonds ne peuvent être vendus qu'à perte, ce qui entraîne une réduction de la valeur du fonds. **Risque lié aux pays en développement** : La situation politique des pays émergents est souvent politiquement, juridiquement et économiquement instable, ce qui peut entraîner des changements soudains et imprévisibles. Cela peut avoir des conséquences négatives pour les investisseurs étrangers et pour les marchés des capitaux de ces pays. Par conséquent, les performances des fonds investis dans ces pays peuvent être négativement affectées.



LEXIQUE

Fonds : la notion de 'fonds' désigne généralement un organisme de placement collectif (OPC), qui peut avoir le statut d'OPCVM (UCITS) ou d'OPCA (non-UCITS). Un OPC peut se composer de compartiments. Les fonds sont exposés à des risques. Leur valeur peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant de leur investissement.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Avant de souscrire, vous devez prendre connaissance du document "Informations clés pour l'investisseur" et du prospectus. Nous vous recommandons également de consulter les derniers rapports périodiques de la SICAV. Ces documents peuvent être consultés sur le site web www.deutschebank.be ou obtenus gratuitement dans les Financial Centers de Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles, en tant que distributeur, et auprès du service financier du fonds. Pour des réclamations éventuelles, le client peut s'adresser au service Client Solutions de la Banque (adresse : Deutsche Bank Client Solutions, Avenue Marnix 13-15, B-1000 Bruxelles ; Tél. +32 2 551 99 35 ; Fax : +32 2 551 62 99. E-mail : service.clients@db.com). Si le client n'est pas satisfait du traitement de la réclamation, il peut prendre contact avec l'Ombudsman (adresse : OMBUDSFIN, Ombudsman en conflits financiers, Ombudsfin asbl, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8, bte 2, 1000 Bruxelles ; Tél. +32 2 551 77 70 ; Fax : +32 2 551 77 79) ; E-mail : ombudsman@ombudsfin.be ; Site web : www.ombudsfin.be.

¹ Le swing pricing est une méthode moderne de calcul utilisée par les sociétés de gestion afin de déterminer la valeur nette d'inventaire de leurs OPC. Le swing pricing permet aux fonds de placement de régler les frais de transaction journaliers découlant de la souscription et des rachats par les investisseurs entrants et sortants. Vous trouverez plus d'informations sur le swing pricing dans le prospectus.

² Les frais courants n'incluent pas la rémunération liée à la performance et les frais de transaction. Les frais de transaction mentionnés sont les derniers disponibles dans le document "Informations clés pour l'investisseur" du produit concerné à la date de cette publication. Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles reçoit de la part du gestionnaire de l'OPC un pourcentage de l'indemnité de gestion de ce dernier et ce, sous la forme de rétrocessions. De façon générale, ce pourcentage varie entre 50% et 60%. Des informations complémentaires sont disponibles sur simple demande auprès de Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles.

³ Traitement fiscal selon la législation en vigueur à la date de publication du présent article et en fonction de la situation fiscale individuelle de l'investisseur. Lors du rachat de parts de capitalisation et de distribution, l'investisseur individuel, personne physique et résident belge, peut être soumis à un précompte mobilier de 30% sur les revenus (sous forme d'intérêts, de plus-values ou de moins-values) provenant directement ou indirectement des créances, si le fonds investit plus de 10% de ses actifs en créances (25% si l'investisseur a acheté les actions avant le 1er janvier 2018), comme le prévoit l'article 19bis du CIR 92. Ce document ne constitue pas un avis fiscal ou juridique.

C'est connu, le livret d'épargne ne rapporte presque plus rien. Mais alors, où aller chercher le rendement ? Wim D'Haese (Head of Investment Advice) énumère les différentes options.

Comment faire face à TINA ("There Is No Alternative") ?

Où trouver encore du rendement ?

Le livret d'épargne

"Si vous souhaitez conserver des liquidités, vos perspectives en matière de rendement sont claires. Dans presque toutes les banques, les taux du livret d'épargne classique flirtent avec le minimum légal. Une embellie s'annonce-t-elle à court terme ? Hélas non. Tant la Banque centrale européenne (BCE) que la Réserve fédérale américaine (Fed) ont opéré un virage dans leur politique et sont revenues à l'avantage de souplesse monétaire.

Lors de la réunion de la Fed en juin, 8 des 17 gouverneurs ont indiqué qu'ils estimaient nécessaire de réduire le taux directeur, actuellement à 2,50%, avant la fin de l'année. Pour sa part, la BCE n'augmentera certainement pas son taux directeur avant juin 2020. Ce n'est qu'après qu'elle normalisera éventuellement peu à peu ses taux, mais sachant que le taux de dépôt est de -0,40%, il ne faut pas s'attendre à grand-chose non plus. Au contraire, la probabilité d'une baisse de 0,1% (de -0,40% à -0,50%) en septembre a même sensiblement augmenté. Cette évolution de la politique monétaire et des anticipations de marché se reflète également dans les taux d'intérêt à long terme : le taux allemand à dix ans est depuis lors tombé à -0,30% et ne devrait pas augmenter fortement



WIM D'HAESE,
HEAD OF
INVESTMENT
ADVICE



Les actions ne sont pas spécialement bon marché, mais pas non plus excessivement chères

pour l'instant. Les taux d'intérêt à long terme et à court terme devraient rester faibles voire négatifs, surtout en euros.

L'avantage des liquidités, c'est que votre argent reste disponible. L'inconvénient, c'est que vous ne pouvez en espérer un rendement significatif. Autre élément à prendre en compte : la valeur nominale de votre capital est certes préservée, mais sa valeur réelle diminue. Depuis 2010, l'inflation est sensiblement supérieure au taux d'intérêt des livrets d'épargne."

Les obligations en euros

"Les obligations sont une solution... si vous souhaitez du rendement et de la sécurité, et si vous n'avez pas un besoin immédiat de votre argent. À l'échéance, votre investissement vous sera remboursé à sa valeur nominale¹. Il faut cependant savoir qu'à l'instar des livrets d'épargne, le rendement des obligations est étroitement lié à l'évolution des taux d'intérêt, majoré d'un supplément qui rémunère le risque de crédit lié à l'émetteur. En d'autres termes, lorsqu'il s'agit d'obligations de qualité à coupons fixes et libellées en euros, le rendement est faible.

Parmi les alternatives aux obligations, épinglons les produits structurés dont le rendement est lié à la performance d'un indice d'actions ou d'un fonds d'investissement sous-jacent. Le coût d'opportunité de ces produits est assez faible. Si vous souhaitez une protection de capital en euros¹ en visant malgré tout un rendement digne de ce nom les produits structurés sont une piste à envisager."



Les obligations en dollars

“Les obligations libellées en dollars offrent davantage de rendement qu’en euros. Nous conseillons les obligations d’entreprises américaines de qualité, par lesquelles vous récupérez donc votre mise à l’échéance (sauf en cas de faillite de l’émetteur), sur une durée relativement courte. Si vous acceptez davantage de risques, vous pouvez opter pour les obligations des pays émergents. Elles offrent davantage de rendement, mais au prix d’un risque accru. Selon nous, leur rapport risque-rendement reste correct.

Lorsque vous investissez en dollars, vous devez toujours tenir compte du risque de change. Selon toute vraisemblance, le dollar devrait évoluer dans une fourchette restreinte au cours des 12 prochains mois. Autrement dit, vous ne devez pas vous attendre à un rendement additionnel substantiel, mais les prévisions n’annoncent pas non plus de perte notable.”

Les actions

“Les choses sont claires, si vous voulez du rendement, mieux vaut vous tourner vers les actions. À une condition cependant : avoir conscience que l’investissement en actions comporte toujours une part de risque, et que les actions doivent être considérées comme des investissements à long terme. Pourquoi ? Parce que le long terme lisse les fluctuations propres aux marchés d’actions. Le contexte économique reste favorable. La

croissance a dépassé son sommet, mais reste robuste. Les États-Unis, qui servent de locomotive à la croissance mondiale, continuent à mieux se comporter que la moyenne. Et quand le premier de cordée montre l’exemple, les autres régions du monde en profitent.

Au 1^{er} trimestre 2019, les bourses ont affiché de belles performances. Il est normal qu’elles prennent un peu de répit après une telle hausse mais, si vous considérez l’évolution à un horizon un peu plus lointain, nous sommes approximativement au niveau du début 2018. Il n’y a donc pour l’heure aucune raison de craindre une chute brutale, même si la majeure partie du potentiel haussier est probablement derrière nous. Les perspectives en termes de bénéfices des entreprises restent positives, bien qu’en léger recul par rapport à 2018. Comme souligné précédemment, les banques centrales ont assoupli leur politique monétaire, ce qui a souvent un impact positif sur les bourses.

En résumé, pour obtenir du rendement, les actions s’imposent. Le ratio cours/bénéfices oscille en outre autour de la moyenne sur cinq ans. Cela signifie que les actions ne sont pas spécialement bon marché, mais pas non plus excessivement chères.”

Comment investir en actions ?

“Si vous décidez d’investir directement en actions ou en fonds d’actions, nous recommandons de privilégier la diversification dans

différentes thématiques d’investissement, plutôt que la diversification géographique. Les actions relatives à une thématique d’investissement précise garantissent non seulement davantage de diversité mais, en outre, elles ne calquent pas nécessairement leur évolution sur les cycles économiques classiques. Parmi les thèmes conseillés, citons la sécurité, le vieillissement de la population, l’intelligence artificielle et le développement durable.

Une autre stratégie envisageable consiste à ne pas investir exclusivement en actions, mais à opter pour des fonds mixtes flexibles. Les gestionnaires de ces fonds veillent à y intégrer des “pare-chocs” qui doivent protéger le fonds contre tout excès de volatilité, mais il faut savoir que le capital n’est pas protégé. Les fonds générateurs de revenus en sont une variante intéressante. Ils ont pour objectif de générer des flux de revenus réguliers, sous la forme des dividendes et des coupons (voir p. 34). Bien entendu, il vous est toujours loisible d’opter pour la gestion discrétionnaire, une formule par laquelle vous déléguez la gestion de votre argent à un gestionnaire de portefeuille professionnel. Cet expert adapte alors l’exposition aux risques en fonction de votre Financial ID, votre profil d’investisseur unique.”

x

¹ Sauf en cas de faillite ou défaut de l’émetteur.

Obtenir plus que des cacahuètes pour votre pension ?

Vous cherchez un investissement susceptible de générer un revenu supplémentaire, par exemple en complément de votre pension légale ? Et qui, dans le même temps, tente de limiter la volatilité¹ et les risques baissiers, sans toutefois pouvoir les exclure ? Vous arrêterez peut-être de chercher après avoir lu cet article.



Plus les années passent, plus on se surprend à déclarer des choses comme 'Avant c'était différent. Les téléphones servaient à téléphoner, on lisait l'actualité dans les journaux et pour faire fructifier son argent, il suffisait d'épargner ou de le placer dans des obligations à des conditions intéressantes'.

Cette époque du 'rendement facile' n'est pourtant pas près de revenir. Pour sauver l'économie, les banques centrales ont ouvert le robinet monétaire il y a dix ans et ont, petit à petit, réduit les taux d'intérêt jusqu'au niveau zéro. Dans l'intervalle, en zone euro, les taux touchent toujours le fond. Malgré la relance économique, il semble qu'il soit impossible de faire remonter les taux d'intérêt en Europe, si l'on ne veut pas entraver une croissance qui reste fragile.

Afin d'obtenir aujourd'hui un revenu supplémentaire du capital pour compléter votre pension, vous devez donc être disposé(e) à prendre davantage de risques. Des rendements plus élevés ne sont pas nécessairement impossibles à trouver, mais ils sont générale-

ment proposés par des entreprises affichant un bilan moins solide, des Etats plus 'exotiques' ou des marchés d'actions plus volatils.

Pour un investisseur particulier, il n'est pas toujours évident de faire le bon choix. Vous souhaitez obtenir un revenu complémentaire à votre capital pension à travers un cycle économique complet ? Étant donné sa complexité croissante, mieux vaut confier cet objectif à un gestionnaire qui s'y consacre à 100% et qui fait preuve de la flexibilité requise pour ne pas mettre à risque le capital que vous avez constitué.

L'accent sur les dividendes et les coupons

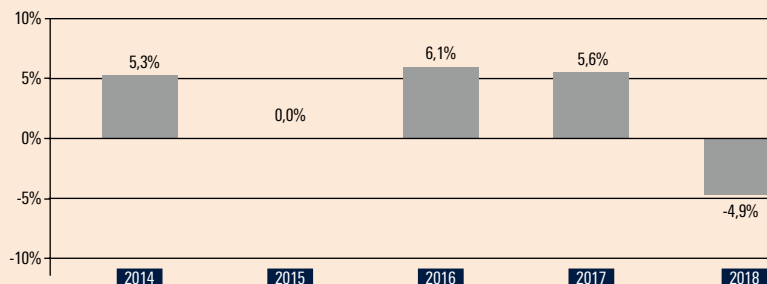
Fidelity Funds Global Multi Asset Income Fund est un fonds² qui effectue des choix difficiles à votre place. L'équipe Fidelity Multi Asset dispose pour cela de l'expertise qui fait probablement défaut aux investisseurs privés : un département constitué de 26 gestionnaires de fonds et analystes qui peuvent faire appel à 170 professionnels de la finance au sein des équipes d'actions et d'obligations de Fidelity. "L'objectif de notre équipe est de générer un

Ces 5 dernières années, le fonds a versé entre 43 et 56 euros par tranche de 1.000 euros investis dans le fonds³



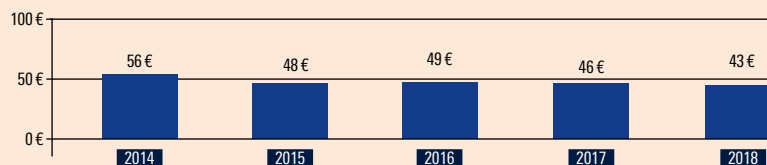


Résultats³ obtenus dans le passé



Dividendes³ bruts versés dans le passé

par tranche de 1.000 € investie dans le fonds



Rendement³ actuariel (au 20/06/2019)

1 an	3 ans	5 ans	10 ans	depuis le lancement
4,60%	3,58%	2,81%	-	3,57%

rendement potentiel attrayant et de limiter la volatilité du fonds. Et ce, quelles que soient les conditions générales du marché : taux élevé ou bas, volatilité faible ou élevée, etc.”, explique Charles-Henri Kerkhove, Investment Director chez Fidelity International.

L'orientation 'revenus' ou la force de la régularité

Le dividende versé provient généralement des dividendes sous-jacents des positions en actions et des coupons des obligations. Ces 5 dernières années le fonds a ainsi versé entre 43 euros et 56 euros par tranche de 1.000 euros investis dans le fonds. En période de taux extrêmement bas, ce n'est pas monnaie courante. Comme l'indiquent les graphiques ci-contre, les versements des dividendes (en bleu foncé) sont nettement plus stables que l'évolution de la composante actions et obligations (en gris). Les dividendes et les coupons jouent leur rôle de stabilisateurs. Bien entendu, ce produit financier comporte aussi certains risques, décrits en page 37. L'approche du *Fidelity*

Evolution de la valeur nette d'inventaire dans la devise de l'OPC depuis le lancement



Source : Fidelity Investments.
Les rendements et résultats du passé ne constituent pas une garantie, ni un indicateur fiable des rendements/résultats futurs.

¹ La volatilité est une notion que définit l'ampleur des différences de cours des actifs, aussi bien à la hausse qu'à la baisse, sur une durée déterminée. ² Fonds : le terme 'fonds' désigne généralement un Organisme de placement collectif (OPC), qui peut avoir le statut d'OPCVM (UCITS) ou d'OPCA (non-UCITS). Un OPC peut se composer de compartiments. Les fonds sont exposés à des risques. Leur valeur peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant de leur investissement. ³ Les résultats du passé ne constituent pas une garantie pour l'avenir. Les résultats obtenus dans le passé sont calculés en euros et tiennent compte des frais courants, à l'exception d'éventuels frais d'entrée ou de sortie. Tous les frais de gestion et commissions sont inclus dans le calcul des rendements passés (y compris les dividendes versés par le Fonds), à l'exception des frais d'entrée et de sortie. Les taxes ne sont pas incluses dans le calcul des rendements. Les taxes habituelles sont précisées en page 37.

Fidelity Funds Global
Multi Asset Income Fund
géré par FIL Investment
Management (Luxembourg) S.A.

› *Funds Global Multi Asset Income Fund* repose sur trois piliers :

1 — Un univers d'investissement global et flexible.

"Le fonds peut investir dans des actifs en Europe, aux Etats-Unis, en Asie et dans les pays émergents hors Asie", poursuit Charles-Henri Kerkhove. "De plus, le fonds jouit d'une grande souplesse pour investir au travers de différents actifs dans toutes les régions. Cela offre un avantage par rapport aux fonds mixtes traditionnels, où le ratio obligations/actions est fixe. Il faut faire preuve de flexibilité pour être en mesure de réagir à l'évolution des conditions du marché et naviguer plus librement vers les actifs qui offrent plus de rendement. De ce fait, les classes d'actifs et les zones géographiques à faible rendement, comme les obligations de qualité européennes peuvent être laissées de côté.

2 — L'accent est mis sur les dividendes et les coupons.

"Le fonds opte spécifiquement pour des

actions solides assorties de dividendes élevés et des obligations avec des coupons attrayants. Vous ne trouverez pas d'actions de croissance typiques telles que Tesla ou Netflix dans le portefeuille".

Charles-Henri Kerkhove poursuit : "Nous appliquons en outre une forte diversification au sein du fonds. Depuis sa création, il détient en moyenne plus de 1.200 positions individuelles différentes en portefeuille."

3 — Egalement des classes d'actifs traditionnelles.

"Le fonds investit à la fois dans des classes d'actifs traditionnelles (actions et obligations) et non traditionnelles", précise Charles-Henri Kerkhove. "Au sein de ces classes d'actifs non traditionnelles, il s'agit de stratégies avec des éléments stables et moins sujets à la volatilité des marchés tels que les infrastructures, l'immobilier, le leasing d'actifs..."

Sélection des actifs

Le fonds peut investir jusqu'à 100% de ses actifs dans des obligations internationales de qualité (obligations d'État et d'entreprises), jusqu'à 50% dans des obligations des marchés émergents, jusqu'à 50% dans des actions internationales et jusqu'à 60% dans des obligations internationales à haut rendement. La limite d'investissement dans les classes d'actifs non traditionnelles est de 30%. Fin mars, le fonds présentait une exposition d'environ 8% en classes d'actifs non traditionnelles, de 29% en actions et le restant en obligations.

La pondération des différentes classes d'actifs est ajustée presque chaque semaine dans des conditions de marché normales. "Toutefois, le fonds peut également procéder quotidiennement à des ajustements afin de couvrir des positions, par exemple via le recours à des instruments dérivés. Pour chaque classe d'actifs, une équipe dédiée sélectionne les instruments financiers. Une équipe d'analystes européens sélectionne par exemple des actions européennes, tandis

EUGENE PHILALITHIS
LEAD PORTFOLIO
MANAGER



GEORGE
EFSTATHOPOULOS
CO-PORTFOLIO
MANAGER



CHRIS FORGAN
CO-PORTFOLIO
MANAGER



qu'une autre sélectionne des obligations européennes, etc. La collaboration est donc établie avec des équipes Fidelity sur place, qui connaissent bien les marchés locaux."

3 gestionnaires, 60 ans d'expertise

"Cette approche globale assortie d'un ancrage local constitue un atout qui permet à Fidelity International de ne distinguer de nombreux autres gestionnaires de fonds", souligne Charles-Henri Kerkhove. "Les autres différences sont une diversification élevée, une flexibilité accrue dans le choix des classes d'actifs et le fait que le fonds investit également dans des classes d'actifs non traditionnelles."

Le fonds est géré par une équipe de 3 gestionnaires. Ensemble, ils comptabilisent 60 ans d'expertise dans le monde des investissements et disposent d'un beau palmarès. Fin mars, le portefeuille du fonds totalisait 6,9 milliards d'euros.

Le fonds s'adresse principalement aux investisseurs qui visent un revenu régulier. Il importe que chaque investissement soit évalué en fonction de votre profil d'investisseur. Avant de souscrire, vous devez prendre connaissance du document "Informations clés pour l'investisseur" et du prospectus. Vous trouverez une description des risques à la page suivante.



FIDELITY FUNDS - GLOBAL MULTI ASSET INCOME FUND - A-QINCOME(G)-EURO (HEDGED)

Le fonds vise à dégager des revenus et une croissance modérée du capital sur le moyen à long terme. Il investit sur une large gamme de marchés du monde entier fournissant une exposition aux obligations de qualité, aux obligations à haut rendement, aux obligations des marchés émergents ainsi qu'aux actions de sociétés. Jusqu'à 10% peuvent être investis dans des parts d'autres fonds de placement. Un maximum de 50% des actifs peut être investi dans des obligations d'État internationales. Un maximum de 30% peut être investi dans des actifs fournissant une exposition à l'immobilier. Un maximum de 30% peut être investi dans des actifs fournissant une exposition aux infrastructures. Dans des conditions de marché normales, le fonds peut investir jusqu'à 100% de son actif dans des obligations internationales de qualité, jusqu'à 50% dans des obligations de marchés émergents, jusqu'à 50% dans des actions internationales et jusqu'à 60% dans des obligations internationales à haut rendement. Dans des conditions de marché défavorables, le fonds peut détenir plus de 10% d'espèces, d'instruments du marché monétaire et de fonds de marché monétaire. Le fonds peut investir dans des obligations émises par des gouvernements, des entreprises et d'autres entités, investir directement dans des actions ou acquérir une exposition indirecte par d'autres moyens admissibles, y compris des dérivés. Il peut utiliser des dérivés pour réduire les risques ou les coûts ou pour générer du capital ou des revenus supplémentaires, y compris à des fins d'investissement, selon le profil de risque du fonds. Le fonds est libre de ses choix en termes d'investissements dans le cadre de ses objectifs et politiques d'investissement. La couverture de change vise à réduire considérablement le risque de perte par rapport à des variations de change défavorables. La couverture du risque de change est utilisée pour couvrir l'impact de la devise sous-jacente au niveau des titres par rapport à la devise de référence de la classe d'actions couverte, réalisant ainsi la performance du marché sous-jacent. Le revenu est généralement distribué aux actionnaires à partir du revenu d'investissement brut. Le fonds vise à maintenir une distribution par action stable dans la mesure du possible. La distribution est variable en fonction des circonstances économiques ou autres et de la capacité du fonds à proposer des distributions stables sans impact à long terme, positif ou négatif, sur son capital. Par conséquent, le fonds pourra effectuer un prélèvement occasionnel sur le capital en vue d'opérer le versement du revenu.

Parts :	Distribution
Code ISIN :	LU0987487419
Devise :	EUR
Swing Pricing¹:	applicable (voir prospectus)
Nature juridique :	compartiment de la SICAV
Publication de la VNI :	www.beama.be

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Avant de souscrire, vous devez prendre connaissance du document "Informations clés pour l'investisseur" et du prospectus. Nous vous recommandons également de consulter les derniers rapports périodiques de la SICAV. Ces documents peuvent être consultés sur le site web www.deutschebank.be et obtenus gratuitement dans les Financial Centers de Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles, en tant que distributeur, et auprès du service financier du fonds.

Pour des plaintes éventuelles, le client peut s'adresser au service Client Solutions de la Banque (adresse : Deutsche Bank Client Solutions, Avenue Marnix 13-15, 1000 Bruxelles ; tél. : + 32 2 551 99 35 ; fax : +32 2 551 62 99). E-mail : service.clients@db.com). Si le client n'est pas satisfait de la manière dont sa plainte a été traitée, il peut prendre contact avec l'Ombudsman (adresse : OMBUDSFIN, Ombudsman en conflits financiers, Ombudsfm asbl, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8, bte 2, 1000 Bruxelles ; tél. : + 32 2 551 77 70 ; fax : +32 2 551 77 79) ; e-mail : ombudsman@ombudsfm.be ; site web : www.ombudsfm.be.

Frais d'entrée :	1% chez Deutsche Bank
Frais de sortie :	0% chez Deutsche Bank
Frais courants² :	1,67%
Souscription minimale :	1 part chez Deutsche Bank
Droit applicable :	droit luxembourgeois
Maturité :	pas de limite
Taxe de Bourse à la sortie³ :	pas applicable
Précompte mobilier sur dividendes³ :	30%
Précompte mobilier en cas de rachat³ :	30%

Profil de risque et de rendement

← Risque plus faible

Risque plus élevé →



← Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé →

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un organisme de placement collectif. Il situe ce risque sur une échelle de 1 (risque plus faible, potentiel de rendement plus faible) à 7 (risque plus élevé, potentiel de rendement plus élevé). La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. L'indicateur est basé sur des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.

RISQUES ASSOCIÉS AU FONDS

Les produits de placement peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant de leur investissement. Vous trouverez ci-dessous une description générale des risques associés à ce type de fonds tels que définis par Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles. Vous trouverez une description détaillée de ces risques dans le KIID disponible sur le site web www.deutschebank.be. **Risque de crédit** : défaillance ou dégradation de la notation d'un émetteur présent en portefeuille. **Risque de liquidité** : difficulté de valorisation lors de la cession de titres au moment désiré. **Risque de contrepartie** : incapacité ou refus d'une contrepartie d'honorer ses obligations. **Risque des produits dérivés** : ces instruments peuvent, par leur effet de levier, augmenter la sensibilité du portefeuille aux fluctuations du marché.

Risque actions : les actions sont en général plus volatiles que les obligations. Les cours des actions fluctuent en fonction de plusieurs facteurs, comme des informations d'ordre général, économique, sectoriel ou relatives à la société. **Risque lié aux pays en développement** : risques politiques, juridiques, de contrepartie et opérationnels accrus sur les marchés émergents. **Risque de change** : fluctuations des taux de change ou de la réglementation de contrôle des changes.

**LEXIQUE**

Fonds : la notion de 'fonds' désigne généralement un Organisme de placement collectif (OPC), qui peut avoir le statut d'OPCVM (UCITS) ou d'OPCA (non-UCITS). Un OPC peut se composer de compartiments. Les fonds sont exposés à des risques. Leur valeur peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant de leur investissement

¹ Le swing pricing est une méthode moderne de calcul, utilisée par les sociétés de gestion, afin de déterminer la valeur d'inventaire nette de leurs OPC. Le swing pricing permet aux fonds de placement de régler les frais de transaction journaliers découlant de la souscription et des rachats par les investisseurs entrants et sortants. Vous trouverez plus d'informations sur le swing pricing dans le prospectus.

² Les frais courants n'incluent pas la rémunération liée à la performance et les frais de transaction. Les frais de transaction mentionnés sont les derniers disponibles dans le document "Informations clés pour l'investisseur" du produit concerné à la date de cette publication. Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles reçoit de la part du gestionnaire de l'OPC un pourcentage de l'indemnité de gestion de ce dernier et ce, sous la forme de rétrocessions. De façon générale, ce pourcentage varie entre 50 % et 60 %. Des informations complémentaires sont disponibles sur simple demande auprès de Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles.

³ Traitement fiscal selon la législation en vigueur à la date de publication du présent article et en fonction de la situation fiscale individuelle de l'investisseur. Lors du rachat de parts de capitalisation et de distribution, l'investisseur individuel, personne physique et résident belge, peut être soumis à un précompte mobilier de 30% sur les revenus (sous forme d'intérêts, de plus-values ou de moins-values) provenant directement ou indirectement des créances, si le fonds investit plus de 10% de ses actifs en créances (25 % si l'investisseur a acheté les actions avant le 1er janvier 2018), comme le prévoit l'article 19bis du CIR 92. Ce document ne constitue pas un avis fiscal ou juridique.

Un produit d'assurance-vie de droit belge d'Allianz Benelux S.A.

La gamme s'étoffe de 4 nouveaux fonds

Avec DB Life FlexSelect, vous composez un portefeuille à la carte, en choisissant parmi une sélection de produits d'assurance de la Branche 23 adossés à des fonds et/ou DB Life Protect, une solution en Branche 21. Bonne nouvelle : la gamme s'enrichit pour une meilleure diversification et accueille de nouveaux fonds obligataire, mixtes flexibles et monétaire.

Lorsque la volatilité agite les marchés et que les taux d'intérêt peinent à décoller, les investisseurs cherchent de nouvelles opportunités pour faire fructifier leur capital sur le long terme. Leurs priorités : bénéficier des recommandations des meilleurs experts, diversifier les investissements pour mieux répartir les risques et opter pour un produit suffisamment flexible qui s'adapte aux évolutions des circonstances individuelles des investisseurs. C'est exactement ce que propose Deutsche Bank avec DB Life FlexSelect, un portefeuille flexible qui se présente sous la forme d'un produit d'assurance-vie de droit belge d'Allianz Benelux S.A.

DB Life FlexSelect, accessible à partir d'un premier montant à investir de 50.000 euros, se compose à la carte en choisissant parmi une sélection de fonds de la Branche 23 adossés à des fonds sous-jacents. Si vous souhaitez privilégier la sécurité, vous pouvez également compléter votre sélection avec DB Life Protect, une assurance de la Branche 21, avec une protection de capital par Allianz Benelux S.A.

Lancé en mai 2018, DB Life FlexSelect vient d'enrichir son univers de quatre nouveaux fonds de la Branche 23, qui avancent des stratégies d'investissement très variées, portant l'offre totale à 16 fonds de la Branche 23 différents :

DB Life Allianz GI Dynamic Multi Asset Strategy 50 investit à 100% dans le compartiment Allianz Dynamic Multi Asset Strategy 50 de la SICAV de droit luxembourgeois Allianz Global Investors Fund.

- Vise, à moyen terme, un rendement comparable à celui d'un portefeuille équilibré (50% d'actions et 50% d'obligations).
- Opte pour une très grande flexibilité dans l'allocation des actifs.

DB Life Flossbach von Storch Multi Asset Defensive investit à 100% dans le compartiment Multi Asset - Defensive du FCP de droit luxembourgeois Flossbach von Storch.

- Choisit une politique d'investissement flexible dans différentes classes d'actifs (jusqu'à 35% d'exposition en actions).
- Suit une stratégie d'investissement basée sur l'analyse fondamentale des marchés financiers mondiaux.

DB Life DPAM Bonds Emerging Markets Sustainable investit à 100% dans le compartiment DPAM L Bonds Emerging Markets Sustainable de la SICAV de droit luxembourgeois DPAM L.

- S'expose aux obligations émises par des gouvernements de pays émergents et des agences supranationales.

- Investi en suivant des critères stricts liés au développement durable.

DB Life Allianz GI Securicash investit à 100% dans le FCP de droit français Allianz Securicash SRI.

- Une solution défensive avec jusqu'à 100% en obligations et titres de créances du marché monétaire.
- Une alternative d'investissement à court terme, en cas de marchés trop volatils.

Pour plus d'infos, veuillez consulter le règlement de gestion et les documents d'informations spécifiques des fonds (disponibles sur [deutschebank.be/dbliflexselect](https://www.deutschebank.be/dbliflexselect)) avant de souscrire.

ASMAA MABROUKA ET CLAUDIA SCHALLENBERGH: " UN CONTRAT DB LIFE FLEXSELECT PEUT ÊTRE COMPOSÉ 'À LA CARTE' À PARTIR D'UNE LARGE GAMME DE FONDS D'INVESTISSEMENT. APRÈS L'AJOUT RÉCENT DE 4 NOUVEAUX FONDS, IL Y EN AURA CERTAINEMENT D'AUTRES À VENIR."



Nous avons rencontré Asmaa Mabrouka et Claudia Schallenbergh, toutes deux Product Manager chez Deutsche Bank. Elles nous expliquent les dernières évolutions du DB Life FlexSelect.

Pourquoi avoir élargi l'offre de produits disponibles dans le cadre de DB Life FlexSelect ?

Claudia Schallenbergh, Product Manager :

“DB Life FlexSelect est par définition un produit flexible, qui peut évoluer pour suivre au mieux les circonstances individuelles des investisseurs. Il est par conséquent important de proposer aux clients une sélection de solutions d'investissements qui répondent à leurs attentes. Pour élargir l'offre de fonds disponibles dans DB Life FlexSelect, Allianz Benelux s.a. s'est inspiré de l'évolution de la sélection DB Best Advice, qui est le fruit de l'expertise de Deutsche Bank pour sélectionner des fonds de qualité dans chaque catégorie. La gamme désormais disponible propose de nouvelles stratégies et de nouveaux thèmes d'investissement. En outre,



Un contrat DB Life Flex-Select peut évoluer en fonction des circonstances personnelles du client ou de l'évolution des marchés. Il est en effet possible de revoir la composition du portefeuille entre les différents fonds à tout moment

l'investisseur a la possibilité de rééquilibrer temporairement son portefeuille dans un fonds monétaire en cas de volatilité élevée sur les marchés.”

Asmaa Mabrouka, Product Manager:

“L'élargissement de la gamme permet aussi au client de choisir la formule qui lui convient le mieux : l'achat d'un fonds en direct ou via un contrat DB Life FlexSelect. Plus l'horizon de placement est long et plus le fonds sous-jacent présente une composition obligataire importante, plus il sera intéressant – en général – d'investir dans ces fonds via une assurance financière.”

Quels sont les thèmes d'investissement qui ont été retenus ?

Asmaa Mabrouka: “Nous avons ajouté deux fonds de la Branche 23 adossés à des fonds mixtes flexibles, DB Life Allianz GI Dynamic Multi Asset Strategy 50 et DB Life Flossbach von Storch Multi Asset Defensive. Nous proposons déjà ce type de gestion dans le cadre du DB Life FlexSelect. Mais nous avons élargi la gamme pour diversifier les types de stratégies : >



Branche 21 ou Branche 23 ?

Un produit de la Branche 21 est une assurance-vie assortie d'une protection de capital, d'un taux d'intérêt garanti¹ et d'une possible participation bénéficiaire.

Dans le cas de DB Life Protect, il s'agit d'un taux d'intérêt garanti¹ de 0% et d'une éventuelle participation bénéficiaire² en fonction des performances d'Allianz Benelux S.A.

Un produit de la Branche 23 est une assurance-vie qui, en général, ne propose ni protection de capital ni de rendement. Le rendement du contrat dépend des prestations d'un actif sous-jacent. Dans le cas de DB Life FlexSelect, l'actif sous-jacent est un fonds sélectionné par Allianz Benelux S.A., en s'inspirant pour la plupart de la sélection DB Best Advice de Deutsche Bank.

› dynamique, défensive, etc. La gestion mixte flexible est très populaire depuis de nombreuses années. Ce type de produit s'adresse aux clients qui veulent pouvoir saisir les opportunités de marché, tout en conservant la possibilité de réduire leur exposition au risque si le vent tourne. Dans un contexte de volatilité élevée, cette approche séduit des investisseurs toujours plus nombreux."

D'autres thèmes d'investissement ont-ils également fait leur entrée parmi l'univers de DB Life FlexSelect ?

Claudia Schallenbergh : "Absolument. Nous proposons désormais également pour la première fois un fonds de la Branche 23 adossé à un fonds obligataire, le DB Life DPAM Bonds Emerging Markets Sustainable. Nous répondons ainsi à la demande des clients qui souhaiteraient s'exposer aux obligations des pays émergents. Le fonds sous-jacent présente en outre la particularité d'appliquer des critères "ESG" dans son allocation d'actifs. Cela signifie que les obligations choisies correspondent à des standards élevés en matière de protection de l'environnement (E), de respect des droits sociaux (S) et de bonnes pratiques de gouvernance (G). C'est également le premier produit adossé à un fonds "ESG" qui entre dans

Quel traitement fiscal³ ?

DB Life FlexSelect est un produit fiscalement intéressant. La taxe sur les primes de 2,00% (pour les particuliers) ou 4,40% (pour les personnes morales) sur les primes investies est d'application.

- Branche 21 : Précompte mobilier uniquement sur les retraits et les transferts effectués au cours des 8 premières années qui suivent le 1^{er} investissement en Branche 21. Le précompte mobilier se calcule sur base du taux d'intérêt technique avec comme taux minimum le taux d'intérêt légal de 4,75%.
- Branche 23 : Pas de précompte mobilier à l'opposé du traitement fiscal de certains fonds en direct.

Risques

- Risque d'insolvabilité
- Risque lié au rachat-retrait partiel
- Risque de capital (uniquement pour la partie Branche23)

l'univers d'investissement du DB Life FlexSelect. Il s'agit d'une évolution intéressante, dans la mesure où les investisseurs sont de plus en plus attentifs à l'aspect durable de leurs placements."

Qu'en est-il du dernier nouveau fonds qui a été ajouté à la liste de DB Life FlexSelect ?

Asmaa Mabrouka : "Il s'agit du DB Life Allianz GI Securicash, toujours un fonds de la Branche 23, adossé cette fois à un fonds monétaire. Il s'agit d'un produit défensif, qui a pour objectif principal de proposer une alternative d'investissement pendant une période plutôt courte."

Claudia Schallenbergh : "La Branche 23 associée à un fonds monétaire s'adresse à l'investisseur qui estime que le marché devient trop risqué par rapport à son propre profil et souhaite mettre temporairement son investissement à l'abri des fluctuations boursières. Se replier vers un fonds adossé à un fonds monétaire lui permet de limiter ses risques tout en restant investi dans la partie Branche 23 du DB Life FlexSelect, ce qui lui évite d'être fiscalement pénalisé. Nos conseillers se tiennent bien évidemment à la disposition des clients pour envisager ce type de repli stratégique, à court ou moyen terme,

DB LIFE FLEXSELECT (UNE ASSURANCE-VIE D'ALLIANZ BENELUX S.A. COMBINANT LA BRANCHE 23 ET LA BRANCHE 21).

Compagnie d'assurances

Allianz Benelux S.A.

Intermédiaire en assurance

Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles

Durée

Le contrat peut être à durée déterminée, avec un minimum de 5 ans, ou à durée indéterminée. L'assurance se termine en cas de rachat total, au terme du contrat ou au décès de l'assuré.

Possibilités d'investissement

- La prime nette versée par le preneur d'assurance est investie aux choix du preneur d'assurance dans une sélection de fonds Branche 23 et une solution en Branche 21.
- Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le Règlement de gestion et dans les documents d'informations spécifiques.

Prime

Versement initial de minimum 50.000 euros, versements complémentaires possibles à partir de 5.000 euros.

Prise d'effet du contrat

Le contrat prend effet le jour ouvrable qui suit la réception par Allianz Benelux S.A. du premier versement de prime et après la signature du contrat et la constitution d'un dossier complet.

Public cible

La souscription est uniquement possible pour les résidents belges. Nous partons du principe que l'adresse de résidence légale du preneur d'assurance est également son adresse de résidence habituelle. Si cela ne devait pas être le cas, le preneur d'assurance doit en avvertir l'intermédiaire en assurances, Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles, avant de conclure le contrat d'assurance, et ce au moyen d'un document signé par le preneur d'assurance.

Garanties par Allianz Benelux S.A.

Branche 21 : en cas de vie : l'épargne capitalisée.

En cas de décès : l'épargne capitalisée.

L'épargne capitalisée correspond à l'épargne constituée par la totalité des primes nettes (égales aux versements de primes diminués des taxes et frais d'entrée) capitalisées au taux d'intérêt garanti en vigueur au moment du versement des primes, augmentée de la participation aux bénéfices éventuelle et diminuée des retraits éventuels.

Branche 23 : pas de garanties sur le capital ni sur le rendement.

Rendement de la Branche 21

Taux d'intérêt garanti : Le taux d'intérêt garanti s'élève à 0% sur base annuelle. Le taux d'intérêt appliqué aux primes nettes versées est garanti par Allianz Benelux S.A. pendant 8 ans. Aucune garantie de taux n'est acquise avant affectation du versement. Le taux d'intérêt peut être modifié à tout moment pour de nouveaux versements en fonction de l'évolution du marché.

Participation bénéficiaire : Conformément au plan annuel déposé auprès de la BNB, une participation bénéficiaire peut être attribuée annuellement sur le contrat. La participation bénéficiaire n'est pas garantie et peut changer chaque année. Elle est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale et dépend entièrement du pouvoir de décision discrétionnaire de la compagnie d'assurances.

FRAIS

1. Frais d'entrée

Pas de frais d'entrée.

2. Frais de gestion

- Branche 21 : pas de frais de gestion directement imputés au contrat
- Frais annuels des fonds Branche 23 : 1,10%, calculés dans la valeur nette d'inventaire. Les fonds investissent dans d'autres fonds sous-jacents et ces derniers appliquent également des frais de gestion propres qui sont compris dans le calcul de la valeur nette d'inventaire. Un aperçu actualisé des frais courants de ces fonds sous-jacents est disponible dans votre Financial Center sur simple demande.

3. Frais de sortie

Branche 21 : pas de frais de sortie s'il n'y a qu'un retrait annuel limité à maximum 10% des versements nets et pour autant que le premier retrait intervienne au plus tôt un an après le premier versement en Branche 21.

en fonction de l'appétit au risque, des objectifs et de l'horizon de placement."

Quel suivi les clients qui optent pour DB Life FlexSelect peuvent-ils attendre ?

Asmaa Mabrouka : "Un contrat DB Life FlexSelect est flexible, il peut évoluer en fonction des circonstances individuelles de l'investisseur. Il est important que le client puisse régulièrement étudier la composition de son portefeuille avec son conseiller et envisager une révision de la répartition de son portefeuille. Chaque client peut effectuer jusqu'à 3 transferts sans frais par an au sein de la partie Branche 23 de son contrat DB Life FlexSelect. Ainsi, par exemple, un investisseur qui s'approche de la retraite pourrait opter pour une stratégie plus défensive."

Si un investisseur dispose déjà d'un contrat DB Life FlexSelect, comment investir dans les nouveaux fonds proposés ?

Claudia Schallenbergh : "Dans le cadre du DB Life FlexSelect, deux options s'offrent aux détenteurs existants : soit vous revoyez la répartition de la partie Branche 23 de votre contrat existant, vers un des nouveaux fonds Branche 23 soit vous effectuez un nouveau versement d'un montant minimum de 5.000 euros en choisissant librement le(s) fonds Branche 23 de votre choix." x

Pour plus d'infos sur les risques, frais et taxes, consultez la fiche technique et les documents mentionnés ci-dessous. Veuillez vous assurer que chaque investissement correspond bien à votre profil d'investisseur.

Consultez les conditions générales, le règlement de gestion, le document d'information clés, les informations précontractuelles supplémentaires et les documents d'informations spécifiques (disponibles sur deutschebank.be/dblifeflexselect) avant de souscrire.

Pour toute plainte, vous pouvez vous adresser à notre service Client Solutions par téléphone au +32 2 551 99 35, par fax au +32 2 551 62 99, par e-mail à service.clients@db.com, ou à l'OMBUDSFIN par téléphone au +32 2 545 77 70, par fax au +32 2 545 77 79, par e-mail à ombudsman@ombudsfm.be, www.ombudsfm.be.

¹ Ce taux est garanti pour une période de 8 ans. Le taux d'intérêt peut être modifié à tout moment pour de nouveaux versements en fonction de l'évolution du marché. Rating Allianz Benelux SE : AA (Standard and Poor's).

² Conformément au plan annuel déposé auprès de la BNB, une participation bénéficiaire peut être attribuée annuellement sur le contrat. La participation bénéficiaire n'est pas garantie et peut changer chaque année. Elle est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale et dépend entièrement du pouvoir de décision discrétionnaire de la compagnie d'assurances.

³ Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle du client et est susceptible de changer à l'avenir. Par régime fiscal, on entend le régime fiscal applicable à un client de détail moyen en sa qualité de personne physique et de résident belge. Les motifs fiscaux seuls ne doivent pas guider la décision d'investissement.

- Dans les autres cas : 0,05% du montant retiré par mois restant à courir jusqu'à la fin de la période des 5 premières années qui suivent l'investissement.
- Si le niveau du Spot Rate 8 ans à la date de la demande du retrait est supérieur à 120% du niveau du Spot Rate en vigueur au moment du (des) investissement(s) ou au terme de chaque période de 8 ans qui suit le(s) investissement(s), la compagnie est autorisée à prélever une indemnité, dans l'intérêt de l'ensemble des preneurs d'assurances, conformément à l'article 3052 de l'A.R du 14 novembre 2003. Dans cette hypothèse, l'indemnité prévue au point 2 n'est pas d'application.

Branche 23 : les modalités sont définies pour l'ensemble des fonds.

- Pas de frais de sortie s'il n'y a qu'un retrait annuel limité à maximum 10% des versements nets et pour autant que le premier retrait intervienne au plus tôt un an après le premier versement en Branche 23.
- Dans les autres cas : 1,5% du retrait au cours des 5 années suivant le premier investissement en Branche 23. Le retrait sans frais de maximum 10% par an est déterminé séparément pour la Branche 21 et la Branche 23.

4. Frais de transfert

Vous avez le droit d'effectuer des transferts entre les fonds de la partie Branche 21 et de la partie Branche 23 et entre les fonds au sein de la partie Branche 23.

Branche 21 : A partir du treizième mois qui suit le premier investissement dans le fonds, vous pouvez, sans indemnité, transférer jusqu'à 10% des investissements nets au sein du fonds, avec un minimum de 500 euros et à condition que le solde de l'épargne capitalisée au sein du fonds ne soit pas, après transfert, inférieur à 1.250 euros. Si au cours d'une même année d'assurance, d'autres transferts sont réalisés, les frais de sortie repris ci-dessus sont d'application.

Branche 23 : Les modalités de transfert sont définies sur l'ensemble des fonds. Trois fois par année d'assurance, vous avez la possibilité d'effectuer gratuitement un transfert. Si, au cours d'une même année d'assurance, plus de 3 transferts sont réalisés, des frais de transfert de 0,50% du montant à transférer sont d'application, avec un maximum de 100 euros.

Retraits partiels

Vous pouvez à tout moment effectuer des retraits partiels de 1.000 euros minimum chacun à condition que le solde constitué sur le contrat ne soit pas, après retrait, inférieur à 5.000 euros.

Branche 21 : Minimum 500 euros, pour autant que le solde de l'épargne reste toujours supérieur ou égal à 1.250 euros.

Branche 23 : Minimum 1.000 euros sur l'ensemble des fonds à condition que le solde constitué sur l'ensemble des fonds ne soit pas, après retrait, inférieur à 5.000 euros.

Les montants ci-dessus incluent les frais et les taxes.

Transferts

Voir Frais de transfert

Fiscalité¹

La taxe sur les primes de 2,00% (pour les particuliers) ou 4,40% (pour les personnes morales) sur les primes investies est d'application.

Branche 21 : Précompte mobilier uniquement sur les retraits et les transferts effectués au cours des 8 premières années qui suivent le premier investissement en Branche 21. Le précompte mobilier se calcule sur base du taux d'intérêt technique avec comme taux minimum le taux d'intérêt légal de 4,75%.

Branche 23 : Pas de précompte mobilier, ni d'impôt sur les plus-values. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Montants payés entre la compagnie d'assurances et l'intermédiaire d'assurance

Rémunérations payées à l'intermédiaire :

- Une rémunération de gestion annuelle de 0,70% sur les encours moyens des fonds de la Branche 23 est comprise dans les frais de gestion des fonds Branche 23 (qui sont calculés dans la valeur nette d'inventaire).
- Une rémunération de gestion annuelle de 0,10% sur les encours moyens du DB Life Protect.

S'il s'avérait que le produit ne rencontrait qu'un intérêt limité de la clientèle, Deutsche Bank pourrait être amenée à payer à Allianz Benelux S.A. un montant maximum de 0,05% sur les provisions techniques moyennes.

Information

La valeur de l'unité en Branche 23 est le prix auquel une unité d'un fonds d'investissement interne est attribuée à un contrat. La valeur de l'unité d'un fonds d'investissement interne est égale à la valeur des actifs nets de ce fonds divisée par le nombre total d'unités qui composent ce fonds. En l'absence

de circonstances exceptionnelles, les fonds d'investissement internes sont évalués quotidiennement et la valeur de l'unité est calculée chaque jour ouvrable (Belgique et international).

- La valeur des unités calculée par Allianz Benelux S.A. est publiée sur le site internet deutschebank.be/dblifeflexselect-vni : vous serez redigé vers une page web d'Allianz Benelux S.A. avec les valeurs des unités publiées.
- Lors de chaque opération, l'épargne capitalisée (Branche 21) ou le nombre d'unités et la valeur de l'unité des fonds (Branche 23) est calculée et communiquée par Allianz Benelux S.A. au moyen d'un document de confirmation.
- Allianz vous communique, une fois par an, le nombre d'unités et la valeur de l'unité des fonds de la partie Branche 23 ainsi que l'épargne capitalisée dans la partie Branche 21.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.

RISQUES

DB Life Protect (Branche 21)

Risque d'insolvabilité : Le risque d'insolvabilité est la probabilité que la compagnie d'assurances ne soit plus en mesure d'honorer ses engagements. Étant donné que la compagnie d'assurances, Allianz Benelux S.A. garantit le remboursement de votre épargne capitalisée, vous courez un risque de crédit à l'égard d'Allianz Benelux S.A. Dans le pire des scénarios, en cas de faillite ou risque de faillite d'Allianz Benelux S.A., une perte de l'épargne capitalisée n'est pas à exclure. Le Fonds de garantie protège les contrats d'assurance sur la vie avec rendement garanti (Branche 21) de droit belge à hauteur de 100.000 euros par personne. **Risque de liquidité** : En cas de rachat total ou retrait partiel, des taxes et frais de sortie sont dus et peuvent avoir un impact sur le capital épargné.

Les fonds de la Branche 23

Risque de capital : Investir dans ce contrat d'assurance s'accompagne d'un risque inhérent aux marchés boursiers. Pendant toute la durée de vie du contrat, d'éventuelles baisses des marchés peuvent faire descendre la valeur de la réserve du contrat en dessous du montant de la prime nette versée. **Risque des fonds Branche 23** : Les risques des fonds de la Branche 23 sont décrits dans le document d'informations spécifiques de chaque fonds. **Risque d'insolvabilité** : Investir dans ce contrat d'assurance comporte un risque d'insolvabilité. Pendant la durée du contrat, il est possible que la compagnie d'assurances ne soit plus en mesure d'honorer ses engagements. Par conséquent vous courez un risque de crédit à l'égard d'Allianz Benelux S.A. Dans le pire des cas la récupération de l'intégralité du montant de la réserve du contrat sera incertaine. La faillite de l'assureur ne signifie pas la fin de votre contrat. En cas de transfert du portefeuille, le repreneur reprendra tous les droits et obligations découlant des contrats échus ou en cours. Si aucun repreneur n'est trouvé, il pourra être procédé à la liquidation. Le preneur dispose d'une créance privilégiée sur les fonds d'investissement lié à son assurance Branche 23, grâce à laquelle il a priorité sur les autres créanciers. En cas d'insuffisance, il conserve pour le surplus une créance générale sur les autres actifs de l'assureur (qui est primé par tous autres privilèges). Les produits de la Branche 23 ne sont pas couverts par la garantie des dépôts et des assurances-vie, qui protège le capital jusqu'à 100.000 euros. **Risque lié au rachat-retrait partiel** : Investir dans ce contrat d'assurance comporte un risque de liquidité. Le rachat total et les retraits partiels peuvent être soumis à des frais de sortie prélevés par Allianz Benelux S.A. (après la période légale de rétractation de 30 jours). Il n'y a pas de frais de sortie s'il n'y a qu'un retrait annuel limité à 10% des versements nets à partir de la deuxième année. Dans les autres cas des frais de 1,5% seront prélevés durant les 5 premières années après le 1er versement.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Consultez la fiche technique, les conditions générales et le règlement de gestion (disponibles sur deutschebank.be/dblifeflexselect) avant de souscrire. Pour toute plainte, vous pouvez vous adresser à notre service Client Solutions par téléphone au +32 2 551 99 35, par fax au +32 2 551 62 99, par e-mail à service.clients@db.com, ou à l'OMBUDSFIN par téléphone au +32 2 545 77 70, par fax au +32 2 545 77 79, par e-mail à ombudsman@ombudsfm.be, www.ombudsfm.be.



¹ Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle du client et est susceptible de changer à l'avenir. Par régime fiscal, on entend le régime fiscal applicable à un client Retail moyen en qualité de personne physique et de résident belge.



IN
YOUR
HANDS

OUR
FUTURE

Pour leur épargne et leurs investissements, près de 300.000 clients ont choisi Deutsche Bank. Certains d'entre eux depuis très longtemps. Quels sont, selon eux, les principaux atouts de leur banque ? Quatre clients fidèles répondent.

Quatre clients témoignent...

Pourquoi ont-ils



“Une banque centrée sur le client” MYRIAM GILSON

“C’est sur les conseils d’un ami que je suis devenue cliente Deutsche Bank, il y a 12 ans. À l’agence de Kraainem, j’ai fait la connaissance de Patricia, ma conseillère DB Personal actuelle. Au fil des ans, j’ai noué avec elle une relation de confiance. J’oserais même dire que nous sommes presque amies. J’ai une confiance absolue dans ses conseils et recommandations.

Indépendamment de la pertinence des conseils, j’ai le sentiment d’être toujours au centre

des préoccupations de ma banque. Tenez, je vous cite une petite anecdote... Je ne suis pas championne en technologie et, un beau jour, mon smartphone se plante et je ne parviens plus à réinstaller l’app MyBank. Toute l’équipe de Kraainem s’est proposée pour m’aider et, en quelques minutes, mon appli était à nouveau opérationnelle ! Le problème n’était pas insurmontable, loin de là, mais je me suis sentie soutenue et assistée efficacement. Comme une cliente à laquelle on tient vraiment !”

“Gestion discrétionnaire” TONY DAELMAN

“Je suis client depuis 11 ans. Au début, parce que Deutsche Bank proposait le meilleur taux d’intérêt sur les comptes d’épargne. Au fil du temps, je suis passé de l’épargne aux investissements, plus spécifiquement dans le cadre du Personal Banking.

À mes yeux, la gestion discrétionnaire est le plus grand atout de la banque. Deutsche Bank est la seule banque, à ma connaissance, à proposer la gestion discrétionnaire à partir de 100.000 euros. Cette formule me donne accès à des fonds dans lesquels un particulier ne pourrait normalement jamais investir.

En matière de fonds, je trouve que Deutsche Bank fait de l’ex-

cellent travail. Grâce à l’architecture ouverte, le choix est bien plus large que les produits ‘maison’ proposés par les banques belges généralistes. Les frais, aussi, sont avantageux. Au fil des ans, j’ai été client de nombreuses banques, et je sais donc de quoi je parle...

Je suis aussi très satisfait de mon conseiller DB Personal. On se voit régulièrement, pour analyser mon portefeuille. De temps en temps, je suis invité à un événement VIP, comme Knokke Hippique. C’est à chaque fois l’occasion de discuter avec d’autres clients, dans un environnement agréable. Ce n’est pas l’essentiel, mais ça fait toujours plaisir.”



choisi Deutsche Bank ?



“De l'épargne à l'investissement” EDDIE COHEN

“Cela fait 20 ans que je suis client Deutsche Bank. À l'époque de la reprise du Crédit Lyonnais, Deutsche Bank a proposé des taux d'intérêt très intéressants sur les comptes d'épargne. C'est ce qui m'a attiré. J'ai d'abord été client de l'agence Louise (Bruxelles). Plus tard, lorsque j'ai déménagé à Uccle, j'ai transféré mon compte à l'agence d'Uccle Fort Jaco.

Il y a une dizaine d'années, Deutsche Bank m'a suggéré d'opter pour le service DB Personal. J'ai accepté et je me suis donc mis à

investir de manière plus structurée. Les principaux atouts de Deutsche Bank ? Les frais sont minimes, les contacts sont simples et directs, et la gestion de mon portefeuille est personnalisée et interactive.

Je suis aussi très satisfait de la flexibilité de la banque et de la disponibilité de ses collaborateurs. Je reçois non seulement des conseils avisés, mais je peux prendre rendez-vous facilement. Et quand mon conseiller personnel n'est pas disponible, je sais à qui je peux m'adresser. Bref, le suivi est assuré.” x

“L'architecture ouverte” XAVIER VAN ALLEMEERSCH

“Je suis client Deutsche Bank depuis 2009. Je suis aussi actif en bourse depuis plusieurs années, avec des succès mitigés, je dois bien l'avouer (*rires*). Pour des raisons de diversification, de professionnalisme dans la gestion et de confort personnel, j'ai trouvé judicieux d'investir une partie de mon portefeuille dans des fonds. Le large éventail de fonds proposé par Deutsche Bank est sans conteste la raison principale qui, en 2013, m'a incité à opter pour cette banque.

L'architecture ouverte de Deutsche Bank est un atout majeur. Elle vous donne accès à une vaste palette de fonds internationaux.

Au fil du temps, j'ai aussi décou-

vert – et apprécié – les services de planning patrimonial et successoral. Des équipes très professionnelles, qui offrent un très bon service.

Enfin, je trouve important de recevoir de bons conseils. Ces conseils me sont prodigués par mon conseiller DB Personal, avec qui je suis régulièrement en contact et qui me fournit de nombreuses informations, notamment sur la notation des produits par des instances indépendantes, comme Morningstar. Tous les trimestres, je reçois un rapport détaillé de l'évolution de mes investissements. Bien sûr, ces infos sont aussi disponibles sur internet, mais je trouve pratique d'en recevoir une version papier tous les trois mois.”



Les entreprises dirigées par une femme sont-elles plus per

Certains prétendent que les entreprises dirigées par une femme sont plus performantes, notamment en bourse. Est-ce vrai ? Et si oui, comment l'expliquer ? Maddy Janssens, doyenne de la Faculty of Economics and Business Leuven (KULeuven), dissocie l'info de l'intox.

Entrons directement dans le vif du sujet : les conclusions des études menées sur la question sont mitigées. C'est logique car, outre le genre du CEO, de nombreux autres facteurs déterminent la performance d'une entreprise", affirme Maddy Janssens. "Voilà pourquoi les études plus récentes analysent plutôt les contextes et conditions qui permettent aux femmes d'exprimer pleinement leur potentiel au bénéfice de leur société."

"Un des facteurs déterminants est la performance financière de l'entreprise. S'ensuit une question évidente, celle de la poule ou de l'œuf ? Est-ce parce que l'entreprise est déjà bénéficiaire qu'elle engage des femmes compétentes, qui la font encore davantage prospérer ? Ou l'entreprise devient-elle bénéficiaire parce qu'elle crée les conditions permettant aux femmes d'apporter leur contribution spécifique ?"

"Là, il est intéressant de se pencher sur la question des compétences particulières des femmes et de leur apport spécifique au sein d'une équipe de direction, au bénéfice de la qualité de la prise de décision."

De quelles compétences s'agit-il ?

"Un des arguments souvent avancés porte sur la plus grande prudence naturelle des femmes et leur aversion au risque. Ces qualités peuvent avoir un impact positif sur le cours de l'action : moins de volatilité, davantage de stabilité et de pérennité en raison de la perspective à long terme que les femmes instillent au sein du conseil d'administration", poursuit Maddy Janssens.

"Autre affirmation assez fréquente : les femmes seraient davantage sensibles aux attentes des clients. Enfin, la gent féminine serait plus attentive à la responsabilité sociale de l'entreprise et elle serait plus encline à

adopter un mode de travail collaboratif. Ces compétences spécifiques, ces éclairages et ces valeurs peuvent influencer sur la culture décisionnelle de l'entreprise et l'amener à poser des choix différents. In fine, cette influence serait propice à la performance et à la santé financière de la société."

Donc, il est également possible que les entreprises performantes attirent davantage les femmes ?

"La culture de l'entreprise joue un rôle clé, c'est certain", reconnaît Maddy Janssens. "Lorsqu'une entreprise est financièrement performante, elle permet de mieux travailler sur le long terme. À l'inverse, le management d'une société en difficulté financière aura tendance à se montrer autoritaire. Les femmes se sentent moins à l'aise dans une telle culture et leur apport spécifique peut moins s'y exprimer."

"Pour une femme, la culture de l'entreprise doit accorder davantage d'importance aux prestations qu'à la présence sur le lieu de travail. Et que les collaborateurs soient évalués en fonction de leurs résultats concrets et non d'autres critères, tels que le nombre d'heures prestées ou l'acceptation d'un poste à l'étranger. Ces caractéristiques interviennent très souvent dans le choix d'un CEO





formantes ?

ou de top managers, mais ce filtre normatif est très regrettable. Récemment, j'ai encore bondi lorsque j'ai entendu une remarque : 'Le problème, c'est que les femmes ont moins d'ambition'. De mon point de vue, il faudrait la formuler autrement, et dire 'L'apport des femmes est bénéfique, car elles recherchent davantage l'équilibre.'"

Vous affirmez que les femmes apportent une autre perspective dans l'entreprise... Cela est-il toujours vrai ?

"En théorie, oui. Les différences de genres en termes de valeurs, de prédispositions et de vision doivent améliorer le processus décisionnel. Lorsque la direction de l'entreprise est confrontée à un problème, elle l'examinera sous plusieurs perspectives et trouvera donc davantage de solutions. C'est le grand avantage de la diversité, dans tous les domaines. La multiplicité des éclairages favorise la qualité de la décision", souligne Maddy Janssens.

"Dire que les femmes CEO prennent systématiquement de meilleures décisions, ce serait un raccourci dangereux. D'autre part, lorsque les administratrices d'une entreprise copient le style directionnel des hommes, ça ne marche pas. C'est le mix qui compte : la combinaison

des différents points de vue, ainsi que le degré d'ouverture et d'acceptation de ces différents éclairages. Tous ces ingrédients doivent être rassemblés pour que l'on puisse dire que la diversité génère davantage de qualité décisionnelle. Or, le simple bon sens permet d'affirmer que, plus il y a de femmes au top, plus il y a de chances que les éclairages soient diversifiés. Ne fût-ce que parce que les hommes se comportent différemment lorsque des femmes participent à la réunion (*rires*) !"

Qu'une entreprise qui prône la diversité soit plus performante, on le comprend. Mais se comportera-t-elle mieux en bourse ?

"Il est hasardeux d'établir un lien entre le genre et la performance. Il est cependant communément admis qu'une perspective plus large est préférable, avec davantage d'attention pour toutes les parties prenantes (les fameux stakeholders), pour la réflexion à long terme et pour l'implication sociétale. J'en veux pour preuve le fait que les sociétés qui ne tiennent pas compte de ces valeurs se retrouvent tôt ou tard en difficulté. D'où la boutade 'Si Lehman Brothers s'était appelé Lehman Sisters, la crise de 2008 n'aurait jamais eu lieu (*rires*)'"



Investir dans des sociétés qui prônent la diversité ?

Vous considérez que la thématique du genre est importante ? Vous êtes convaincu(e) que les entreprises où règne la diversité des genres sont plus performantes ? Optez pour les fonds ESG (l'acronyme pour Environnement, Sociétal et Gouvernance), les trois axes de la démarche éthique et durable d'une entreprise. La place accordée à la diversité (notamment des genres) est un élément essentiel des pôles Sociétal et Gouvernance de ce thème d'investissement.

[Plus d'infos sur
deutschebank.be/esg](https://www.deutschebank.be/esg)





Hockey et Deutsche Bank, le match parfait !

Si vous êtes amateur de hockey, vous n'êtes pas sans savoir que l'équipe masculine du Waterloo Ducks a récemment remporté l'Euro Hockey League et que l'équipe féminine du Royal Antwerp Hockey Club a été sacrée championne de Belgique Honneur ! Des résultats qui nous ravissent, étant les sponsors principaux de ces clubs.

Deutsche Bank et le hockey : des valeurs communes

Le hockey exprime de très belles valeurs qui nous correspondent parfaitement : des valeurs familiales où se côtoient le fair-play, le respect, l'entraide, l'esprit d'équipe, la

convivialité et la performance. Mieux encore : il s'agit d'un sport collectif dont la popularité monte en flèche et qui attire de plus en plus de jeunes. Un club n'est pas l'autre, cependant. La sélection des clubs que nous avons décidé de sponsoriser s'est faite sur deux critères : tout d'abord, il doit y avoir une concordance au niveau des valeurs et de la vision du sponsoring. Vient ensuite la proximité géographique du club et des agences. C'est notamment le cas pour Waterloo et Anvers.

Une situation win-win

Contrairement à ce que l'on pense parfois, le sponsoring ne se limite pas à apposer un logo sur un maillot. Avec la somme annuelle que

nous allouons aux clubs, ces derniers l'investissent par exemple, dans du matériel pour les entraînements, ou en consacrant une partie au développement des écoles de jeunes joueurs et des infrastructures, à l'organisation d'événements ou encore à l'amélioration de la vie du club.

En contrepartie ? De la visibilité et de la notoriété pour notre marque dans un sport où pas moins de 11 équipes sur 12 bénéficient d'un sponsor financier.

Le sponsoring : un de nos canaux de communication

Affiches, logo sur le maillot des joueurs, organisation d'événements auprès des membres... Le sponsoring offre à la banque de la visibilité au sein des clubs. Mais ce n'est pas tout : en tant que sponsor, elle est directement associée à la réussite de ces clubs, avec qui elle partage de nombreuses valeurs et un public cible. La presse, qui relaie les victoires des équipes, et les joueurs, qui deviennent en outre ambassadeurs de la marque sur les réseaux sociaux, lui confèrent une visibilité supplémentaire.

De quoi humaniser l'image de marque de Deutsche Bank, tout en lui permettant de se rapprocher de ses clients potentiels en soutenant leurs clubs favoris.



2008



La crise financière fait rage. Alors que la majorité des banques généralistes belges (Fortis, KBC et Dexia) bénéficient d'aides publiques exceptionnelles, la situation de Deutsche Bank ne l'oblige pas à demander l'aide à l'État allemand. En Belgique, Deutsche Bank enregistre un afflux record de nouveaux clients, grâce à un excellent taux sur les livrets d'épargne.

2011



Deutsche Bank lance DB Personal, son service de Personal Banking. Au cours de la crise financière de 2008, il est apparu que de nombreux Belges n'avaient pas été correctement conseillés par leur banque en matière de couverture des risques. DB Personal dispense aux clients des conseils personnalisés, via des personnes de confiance dédiées, conformément aux objectifs financiers de chaque client, en mettant l'accent sur la prévention des risques baissiers.

» La suite en page 53

Le Watducks et l'Antwerp : deux clubs de l'élite sponsorisés par Deutsche Bank

Deutsche Bank sponsorise le Waterloo Ducks, depuis 2 ans, ainsi que le Royal Antwerp Hockey Club, depuis près de 10 ans. Deux clubs de hockey prestigieux sur la voie de la grandeur.

Inscrit dans le top 10 des plus grands clubs belges, le Royal Antwerp Hockey Club compte 71 équipes enregistrées en championnat, 750 familles, la plupart à Anvers, Brasschaat, Mortsel, Edegem et Schilde, 850 jeunes de 5 à 18 ans, plus de 1 000 visiteurs chaque semaine

et plus de 1 200 membres. Le tout, dans un club où règnent un véritable esprit familial et une atmosphère unique.

Quant au Waterloo Ducks, il s'agit du 1^{er} club de hockey de Wallonie avec 80 équipes enregistrées en championnat. Il se compose de plus de 880 familles qui résident à Waterloo, Lasne, Braine-l'Alleud et La Hulpe, 780 jeunes de 5 à 18 ans, 4 000 visiteurs hebdomadaires et plus de 1 350 membres. Ses valeurs ? L'ambition, le dynamisme, l'excellence et le respect.

Autrement dit, deux clubs avec lesquels le match est plus que parfait... x

Quelques exploits de nos clubs en 2019

Royal Antwerp Hockey Club	Waterloo Ducks
Hommes Montée de Division 1 en Division Honneur	Hommes <ul style="list-style-type: none"> • Champions de l'Euro Hockey League • Première équipe belge à devenir Championne d'Europe • ¼ de finale en Play-off
Femmes Championnes de Belgique Honneur	Femmes ¼ de finale en Play-off
Jeunes <ul style="list-style-type: none"> • U16 Filles : finalistes • U19 Filles : finalistes 	Jeunes <ul style="list-style-type: none"> • U14 Garçons : finalistes • U19 Garçons : ½ finale • U19 Filles : ½ finale

Le saut de génération : quelles sont les possibilités ?

Et quelles sont les
conséquences civiles
et fiscales ?



Grâce aux modifications apportées au droit successoral et à un climat fiscal plus avantageux, la planification de la succession des grands-parents au profit des petits-enfants suscite un intérêt croissant. Ce "saut de génération" peut s'organiser de différentes manières. Quelles sont les possibilités ? Avec quelles conséquences ?



Comme nous vivons de plus en plus vieux, il arrive souvent que les enfants aient pu asseoir leur situation financière avant le décès de leurs parents. S'il y a des petits-enfants, les grands-parents peuvent envisager de léguer une partie de leur patrimoine à cette troisième génération. Et ce pour diverses raisons. Les petits-enfants peuvent ainsi financer plus aisément l'achat d'une maison, des travaux de rénovation, un mariage, etc. Dans certains cas, ce saut de génération permet de réaliser une économie sur les droits de succession (après le décès tant des grands-parents que des parents). Il peut s'organiser de deux manières différentes : à l'initiative des grands-parents ou des parents.

Premier scénario : à l'initiative des grands-parents

Dans ce scénario, les grands-parents prennent eux-mêmes l'initiative du planning successoral, dans le but de favoriser leurs petits-enfants. Les deux instruments de planification les plus utilisés sont la donation et le testament. Tous deux permettent de réduire la pression fiscale qui s'exerce sur l'héritage.

À l'heure d'organiser un saut de génération, il est recommandé de tenir compte de la

réserve héréditaire des enfants. Cette réserve est la part minimale et incompressible à laquelle ils ont droit dans la succession. Depuis l'entrée en vigueur du nouveau droit successoral, la réserve globale des enfants a été réduite à la moitié de la masse reconstituée des biens de la succession, quel que soit le nombre d'enfants. Cette moitié est ensuite divisée par le nombre d'enfants afin de calculer la réserve individuelle de chacun des enfants. Le futur défunt dispose librement de l'autre moitié, appelée 'quotité disponible', par testament ou donation.

En principe, la donation a un effet immédiat et peut donc entraîner une économie directe en termes de droits de succession. Un testament, en revanche, ne produit ses effets qu'au moment du décès. Un legs testamentaire reste donc soumis à des droits de succession mais peut, par différentes techniques, permettre de réduire les droits de succession globalement dus. Chaque technique a ses avantages et ses inconvénients. Examinons-les brièvement.

• Les grands-parents font une donation à leurs petits-enfants

Cette option est **souvent intéressante fiscalement**. Les grands-parents réduisent le patrimoine qui sera soumis aux droits de succession au moment de leur décès. En outre, **le taux de 3% ou 3,3% de droits de donation** en ligne directe **qui s'applique aux donations mobilières** enregistrées (tels que titres et espèces) est très intéressant.

Quel que soit le type de donation auquel vous souhaitez recourir, il est recommandé d'en parler au préalable à votre notaire ou conseiller. **Une donation faite à un petit-**





› **enfant est irrévocable.** Impossible donc de faire marche arrière, même si votre relation avec ce petit-enfant se détériore par la suite.

• **Les grands-parents rédigent un testament pour favoriser leurs petits-enfants**

Le droit successoral belge stipule que les petits-enfants n'héritent pas de leurs

grands-parents lorsque les enfants de ceux-ci sont encore en vie. Si les grands-parents souhaitent malgré tout léguer une partie de leur patrimoine à leurs petits-enfants, ils peuvent le faire **en rédigeant chacun un testament**. Par ce biais, en impliquant **un plus grand nombre de bénéficiaires dans leur succession**, les grands-parents attribuent leur patrimoine par parts plus réduites de sorte que **le total des droits de succession est moindre**. Plus nombreux sont les

petits-enfants, plus l'économie sera substantielle. Grâce au testament, les grands-parents veillent donc à ce que, à leur décès, une partie moindre de leur patrimoine soit imposée aux taux les plus élevés des tranches supérieures (27% ou 30% en fonction de la Région).

Dans certains cas, cette technique permet une économie fiscale supplémentaire. En Flandre, un grand-parent peut transmettre par testament à chacun de ses petits-enfants un montant maximum

↳ **Contrairement à la donation, le testament présente le grand avantage de pouvoir être modifié ou révoqué du vivant du grand-parent**

de 12.500 euros exonéré de droits de succession (pour autant qu'ils n'héritent pas d'autres biens de leur grand-parent). Au-delà de 12.500 euros, des droits de succession devront être payés. Cette optimisation fiscale peut être utilisée par les deux grands-parents pour faire bénéficier leurs petits-enfants d'une exonération sur un montant total de 25.000 euros. En Région de Bruxelles-Capitale et en Région wallonne, une telle exonération de droits de succession n'existe malheureusement pas lorsque les petits-enfants bénéficient d'un legs testamentaire de leurs grands-parents. Ces deux Régions octroient une exonération de droits de succession limitée uniquement aux héritiers légaux venant en ligne directe à la succession.

Contrairement à la donation, le testament présente le grand avantage de **pouvoir être modifié ou révoqué** du vivant du grand-parent.



Depuis son lancement, Deutsche Bank se distingue tant des banques traditionnelles (qui vous conseillent aussi, mais généralement à des tarifs élevés) que des banques en ligne (dont les tarifs peuvent certes être modiques, mais qui ne vous fournissent aucun conseil), en vous offrant le meilleur de ces deux mondes. Cette différence se retrouve dans nos campagnes de publicité et notre communication.



Fidèle à sa conviction 'Chaque client est unique', Deutsche Bank lance le Financial ID. Via ce profil financier hyper personnalisé, Deutsche Bank met fin à la distinction trop basique entre investisseurs défensifs, équilibrés et dynamiques.

Deuxième scénario : à l'initiative des parents

Dans ce scénario, les grands-parents n'élaborent pas, de leur vivant, une planification active au profit de leurs petits-enfants. Après le décès de ces grands-parents, leurs enfants peuvent toutefois prendre certaines mesures visant à favoriser les petits-enfants et, indirectement, à réaliser un saut de génération. Voici les possibilités qui s'offrent à eux :

• Le saut de génération par renonciation à l'héritage

Si le parent des petits-enfants renonce à l'héritage du grand-parent, les petits-enfants prennent la place de leur parent et héritent directement de leur grand-parent. Dans ce scénario, il ne faut pas payer deux fois des droits de succession sur le même héritage (une première fois au décès du grand-parent, et une seconde fois au décès du parent).

A noter toutefois qu'au niveau de la succession du grand-parent, la Région de Bruxelles-Capitale et la Région wallonne connaissent une règle fiscale selon laquelle la renonciation par le parent ne peut entraîner une "perte" de droits de succession pour l'administration fiscale. Les petits-enfants, venant à la succession à la place de leur parent, doivent donc payer au minimum le montant des droits de succession que le parent aurait payé s'il n'avait pas renoncé à l'héritage.

En Flandre, cette règle fiscale a été abrogée en 2017. Le saut de génération par renonciation est donc, dans certains cas, devenu encore plus intéressant fiscalement. Les petits-enfants paient en effet des droits de succession comme s'ils avaient directement hérité de leurs grands-parents.

Un désavantage à ce type de saut de génération est qu'il n'est pas possible de renoncer partiellement à l'héritage : soit on renonce à la totalité de l'héritage, soit on l'accepte. Ce principe du 'tout ou rien' incite de nombreuses personnes à ne pas renoncer à l'héritage.

Prenons un exemple : le grand-père Xavier a deux enfants, Marie et Justine. Elles ont elles-mêmes deux enfants. Au décès de Xavier, la succession se compose d'un patrimoine mobilier de 1.000.000 €. Marie renonce à l'héritage et ses deux enfants prennent donc sa place. L'héritage est divisé comme suit : 500.000 € pour Justine, et 250.000 € pour chaque enfant de Marie. Quels seront les droits de succession ?

En Wallonie : Justine est imposée sur 500.000 €. Les droits de succession s'élèvent à 86.250 €. Les enfants de Marie reçoivent chacun 250.000 €. Ils paient chacun 43.125 € (soit un total de 86.250 €, comme si Marie n'avait pas renoncé à l'héritage).

À Bruxelles : Justine est imposée sur 500.000 €. Les droits de succession s'élèvent à 85.300 €. Les enfants de Marie reçoivent chacun 250.000 €. Ils paient chacun 42.650 € (soit un total de 85.300 €, comme si Marie n'avait pas renoncé à l'héritage).

En Flandre : Justine est imposée sur 500.000 €. Les droits de succession s'élèvent à 87.000 €. Les enfants de Marie reçoivent chacun 250.000 €. Ils paient chacun 19.500 € (soit un total de 39.000 €).

• Le saut de génération via donation des parents

Depuis le 1^{er} septembre 2018, un saut de génération partiel est également possible en Région flamande. Pour ce faire, le parent doit

>

» La suite en page 58

- d'abord accepter l'intégralité de l'héritage du grand-parent. Comme l'héritage est accepté, les droits de succession sont dus.

Dans un deuxième temps, le parent bénéficiaire de l'héritage décide de transmettre tout ou partie de cette succession à un ou plusieurs de ses enfants (y compris ses beaux-enfants et ses enfants d'accueil). Cette transmission se fait par donation. Sous certaines conditions, cette donation peut bénéficier d'une exonération totale des droits de donation.

De quoi s'agit-il ? Le parent bénéficiaire de l'héritage dispose d'un an à compter de la date du décès pour donner par acte notarié tout ou partie des biens hérités sur lesquels les droits de succession ont été payés. Aucun droit de donation n'est dû dans la mesure où la valeur des biens donnés ne dépasse

pas celle des biens imposés aux droits de succession. De plus, le montant des droits de donation exonérés ne peut jamais dépasser le montant des droits de succession payés.

Un exemple : Marie hérite d'une somme de 150.000 € au décès de son père Xavier. Dans l'année, elle fait une donation notariée de 200.000 € à son fils. En vertu des règles en vigueur en Flandre, 6.000 € de droits de donation sont dus pour cette donation (3% de 200.000 €). Dans ce cas, l'exonération des droits de donation ne peut être totale, car Marie donne plus que ce qu'elle a reçu dans la succession de Xavier. L'exonération

Jusqu'à récemment, le régime fiscal favorable de la donation était exclusivement réservé aux habitants de la Région flamande. Cela va bientôt changer...

ne s'élèvera qu'à 4.500 €, compte tenu du rapport entre la valeur des biens hérités et celle des biens donnés ($(150.000/200.000) \times 6.000 = 4.500$). En conséquence, 1.500 € de droits de donation seront dus.

Seuls les biens immobiliers reçus dans la succession peuvent être donnés en appliquant le régime d'exonération des droits de donation. Les biens immobiliers totalement étrangers à la succession ne peuvent pas être donnés en étant exonérés de droits de donation.

Ce critère ne s'applique toutefois pas aux biens mobiliers. Si l'on souhaite donner des biens mobiliers, il n'est pas nécessaire qu'ils fassent partie de l'héritage. Il est donc tout à fait possible de donner des biens mobiliers en exonération de droits de donation, même si l'on ne reçoit que (ou principalement) des biens immobiliers d'un héritage.

Exemple : Marie hérite d'un bien immo-

bilier d'une valeur de 400.000 € dans la succession de son père Xavier. À ce titre, elle paie 60.000 € de droits de succession. Marie souhaite conserver la propriété de ce bien.

Toutefois, elle possède également un portefeuille-titres de 200.000 € qu'elle souhaite donner à ses deux enfants en nue-propriété (c'est-à-dire avec réserve d'usufruit).

La donation de ce portefeuille-titres dans l'année suivant le décès de Xavier peut également se faire en exonération de droits de donation, bien que Marie n'ait reçu qu'un bien immobilier dans la succession. L'exonération des droits de donation est toutefois limitée dans la mesure où la valeur des biens donnés ne dépasse pas celle des biens imposés aux droits de succession et que les droits de donation théoriquement dus ne dépassent pas le montant des droits de succession payés. Dans notre exemple, cela signifie que la totalité de la donation pourra être exonérée de droits de donation, car la valeur du portefeuille-titres (200.000 €) est inférieure à la valeur du bien immobilier (400.000 €), et que les droits de donation théoriquement dus (6.000 €) sont inférieurs aux droits de succession payés (60.000 €).

Jusqu'à récemment, ce régime fiscal favorable de la donation était exclusivement réservé aux habitants de la Région flamande. Cela va bientôt changer. En effet, le 3 mai 2019, le Parlement wallon a approuvé l'introduction d'un saut de génération similaire au système flamand décrit ci-dessus. La date d'entrée en vigueur et les modalités précises ne sont toutefois pas encore connues à l'heure actuelle.

Plus d'infos ?

[Vous avez des questions ? Vous envisagez d'élaborer vous aussi un planning successoral ? N'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller, votre notaire ou le service Estate Planning – Private Banking de Deutsche Bank.](#)





À votre service !

Vous aimeriez nous suggérer une manière d'améliorer notre service ? Nous faire part d'une remarque ? D'une situation dans laquelle vous estimez avoir été lésé ? Contactez notre équipe Client Solutions, qui se fera un plaisir de vous aider.

SAMIRA LOUAFDI
HEAD OF CLIENT
SOLUTIONS



Nos 12 collaborateurs font office de trait d'union entre le client et la banque", explique Samira Louafdi, Head of Client Solutions. "Nous traitons avec la plus grande attention toutes les questions et remarques des clients. Notre objectif est double : garantir au client une solution optimale, mais aussi optimiser les processus et services de Deutsche Bank grâce à leur feedback." Outre le suivi des suggestions et des plaintes, l'équipe Client Solutions peut aussi, sur demande et de manière tarifée, fournir des attestations et duplicata de documents bancaires.

Pour garantir un traitement optimal de chaque dossier, Client Solutions applique des principes stricts dans la priorisation des dossiers, la collecte d'informations, les délais de réponse et la recherche d'une solution idéale. Chacun des collaborateurs de ce service se distingue par son empathie et sa capacité à défendre au mieux les intérêts des clients. "Nous considérons chaque question ou remarque comme une opportunité de mieux servir le client, et donc de renforcer la relation à long terme avec lui. Notre objectif ultime, c'est la satisfaction maximale de tous nos clients", conclut Samira Louafdi. x



Notre focus?
La satisfaction
la plus élevée
de nos clients

Une question, remarque ou suggestion ?

- Appelez le +32 2 551 99 35
- Envoyez un e-mail à service.clients@db.com
- Ecrivez à Deutsche Bank Client Solutions, Avenue Marnix 13-15, 1000 Bruxelles.



Sioen Industries

Une affaire de famille... et bien plus !

Avec déjà plus d'un siècle d'histoire à son actif, Sioen Industries s'est imposé comme l'une des figures de proue du savoir-faire belge en matière de textile. La CEO Michèle Sioen entend bien armer l'entreprise pour affronter les 100 prochaines années. Au bas mot.



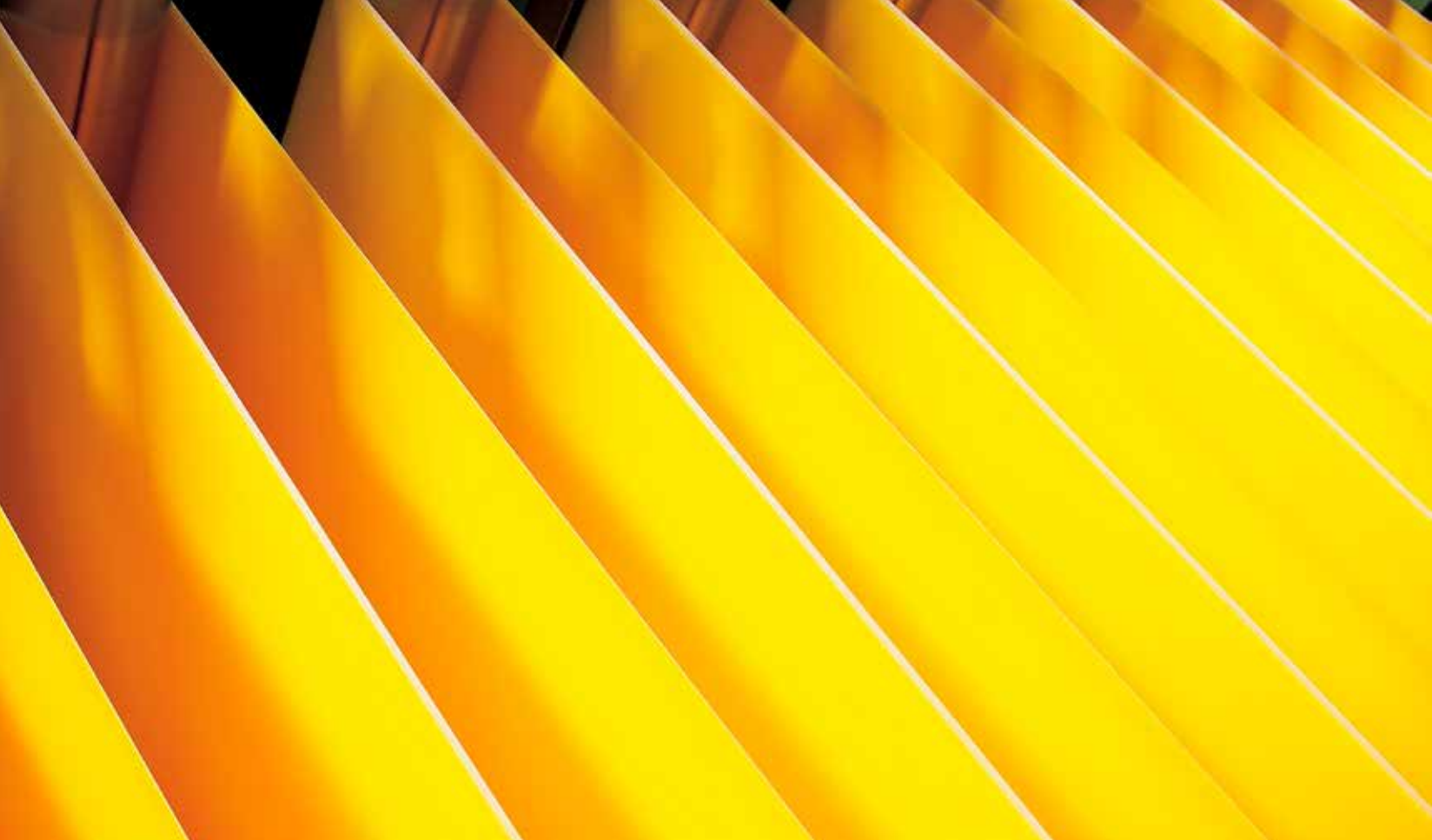
voquer l'histoire, la stratégie et l'avenir de Sioen Industries avec sa CEO n'est pas de tout repos. Non pas que Michèle Sioen soit difficile d'accès, loin de là. Elle n'hésitera pas une seconde lorsque nous lui proposons l'entretien. Mais il faut bien avouer que la lauréate du titre de Manager de l'Année 2018 décerné par le magazine Trends dégage une telle passion lorsqu'elle parle de son entreprise qu'il faut s'accrocher pour ne pas en perdre une miette. Le débit est soutenu, le ton enjoué, l'enthousiasme débordant.

Une histoire de famille

Michèle Sioen représente la troisième génération de managers au sein d'une entreprise familiale qui a su évoluer pour anticiper les mutations de l'économie. En 1907, lorsque l'arrière-grand-père Adolf Sioen crée son premier atelier de tissage à Rumbeke, en Flandre Occidentale, et en confie les rênes à son fils Daniël, le textile belge est en plein essor et profite de la mécanisation des outils de production.

Ce n'est qu'en 1960 que Sioen se spécialise dans le textile technique. Sous l'impulsion de Jean-Jacques Sioen, fils de Daniël, qui développe l'activité de production de toiles de protection pour les tables et de bâches de camions. En 1967, son épouse Jacqueline Sioen-Zoete pousse un cran plus loin la diversification des produits et ouvre un atelier de





confection de vêtements de protection, à destination de la pratique de la pêche et des métiers de l'agriculture. Les parents de l'actuelle CEO insufflaient ainsi au groupe la vision stratégique qu'elle défend toujours aujourd'hui : développer un savoir-faire familial fort en misant sur l'innovation et la diversification des produits. Michèle Sioen résume : "Mes grands-parents ont commencé avec le tissage de la toile de jute. En 1960, mon père s'est lancé dans l'enduction. Quelques années plus tard, c'est ma mère qui ouvrait la voie pour le développement des vêtements de protection. L'offre de produits s'est enrichie, en intégrant de nouvelles innovations techniques, mais la base du métier n'a jamais changé. C'est le tissage et la filature. Les méthodes restent. Ce sont les produits qui évoluent pour répondre à la demande ou l'anticiper. Autrefois, quand on voulait se réchauffer, on enfilait plusieurs couches de vêtements. Aujourd'hui, on porte du textile technique."

L'enduction

Un procédé industriel est au cœur de la stratégie de Sioen Industries : l'enduction. Il s'agit d'enduire le tissu d'un composant chimique qui en améliore les propriétés : isolation thermique, imperméabilité, résistance au feu, etc. Les développements n'ont de limite que l'imagination de leurs concepteurs et les besoins



Le secteur du textile belge a encore un bel avenir devant lui

de la clientèle. Un exemple ? Sioen Industries a mis au point une laque qui, lorsqu'elle est appliquée sur la bâche d'un camion, résiste aux sprays de peinture. L'avantage : les graffitis disparaissent d'un simple coup de chiffon.

On touche ici à une autre force dont Michèle Sioen est particulièrement fière : l'intégration verticale du processus de production. "Nous conservons la maîtrise totale de l'ensemble de notre chaîne de production, explique-t-elle. Nos processus sont entièrement intégrés, depuis la recherche et développement, en passant par la filature, le tissage, la production des colorants et l'enduction du produit fini. Ce positionnement nous procure de nombreux avantages, notamment face à la concurrence, car il nous garantit une confidentialité totale, tant à l'égard de nos techniques de production qu'en matière d'innovation et de développement de nouvelles solutions."

Innovation et croissance

L'innovation a sans cesse poussé Sioen Industries à développer de nouveaux produits pour répondre à de nouveaux besoins. C'est la même volonté qui guide la stratégie d'acquisitions de l'entreprise. "Nous suivons de nombreux dossiers, mais peu aboutissent, parce que nous sommes très sélectifs. Nous cherchons toujours à acquérir des sociétés

NOUS CONSERVONS LA
MAÎTRISE TOTALE DE L'ENSEMBLE DE NOTRE CHAÎNE
DE PRODUCTION.





CEO Michèle Sioen Entre nous

Lorsqu'il s'agit de vos finances personnelles, êtes-vous plutôt du genre à tout gérer vous-même ou préférez-vous faire confiance à un conseiller spécialisé ?

Michèle Sioen : "Ma passion, c'est mon entreprise. C'est à Sioen Industries que je consacre tout mon temps. Pour tout le reste, je préfère me tourner vers des spécialistes dont c'est le métier, y compris pour la gestion de mon portefeuille. C'est donc mon conseiller personnel qui gère mes investissements. J'applique la même philosophie dans mon style de management : je délègue énormément. J'accorde énormément d'importance à la confiance. Cela vaut dans mon travail, mais également dans le suivi de mon portefeuille."

LES MÉTHODES RESTENT. CE SONT
LES PRODUITS QUI ÉVOLUENT POUR
RÉPONDRE À LA DEMANDE
OU L'ANTICIPER.



> qui apportent une plus-value à notre offre, que ce soit en termes de produits ou de couverture géographique. L'acquisition du groupe finlandais Ursuit en 2016 est un bon exemple : jusqu'alors, nous proposons uniquement des vêtements de protection pour les gens qui travaillaient sur la terre ferme et aux abords de points d'eau. Désormais, grâce à cette opération, notre gamme inclut également des solutions pour les professionnels qui travaillent sous l'eau."

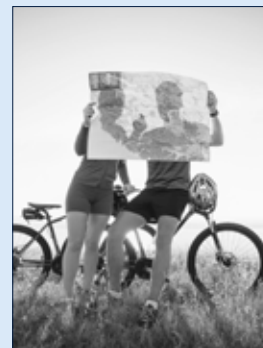
La stratégie de diversification permet aujourd'hui à Sioen Industries de proposer des solutions de haute technicité pour des secteurs de niche à travers pas moins de 40 marques. La gamme couvre des besoins aussi larges que les vêtements de protection pour sapeurs pompiers, des armures balistiques, des renforts de toits pour camions et trains, des tissus pour voiles de bateaux ou même des écrans pour la projection d'images de haute définition. Au cours des 10 dernières années, Sioen Industries a également fortement investi dans son pôle de services. Il ne s'agit plus uniquement de vendre des produits, mais également des services. L'entreprise propose ainsi désormais un accompagnement sur mesure pour ses clients, des formations, des solutions de financements, etc.

Le textile, un secteur d'avenir ?

Malgré les idées reçues, le secteur du textile belge a encore un bel avenir devant lui et peut se démarquer de la concurrence féroce de l'Asie grâce à l'innovation et à la technicité de ses produits. Les derniers chiffres de Fedustria, la Fédération belge de l'industrie du textile, du bois et de l'ameublement, montrent que l'emploi dans le textile en Belgique s'est stabilisé depuis 2015, avec environ 20.000 jobs. Dans ce contexte, Sioen Industries demeure un exemple de réussite. "Notre succès tient également au caractère très spécifique de la société, conclut Michèle Sioen. D'un côté, nous conservons l'héritage historique et le dynamisme d'une entreprise familiale. De l'autre, nous démontrons le professionnalisme d'une société cotée en Bourse. Nous combinons en quelque sorte le meilleur des deux mondes pour continuer à grandir sur le long terme. Pour les 100 prochaines années je l'espère..."



2017



La tendance vient d'outre-Atlantique : la popularité des trackers auprès des investisseurs particuliers grimpe en flèche. Deutsche Bank est la première banque belge à dispenser des conseils personnalisés sur les trackers et autres ETF (Exchange Trading Funds).

2018



Dans la foulée du lancement de Funds For Good en 2016, Deutsche Bank franchit un pas de plus en matière de fonds durables, en proposant plus de 80 fonds labellisés 'ESG' (Environnemental, Sociétal, Gouvernance).



Transférez vos fonds d'investissement et recevez jusqu'à 10.000 € (2% de prime sur la valeur des fonds transférés)

Regroupez tous vos fonds chez Deutsche Bank. Chez nous, une fois votre Financial ID déterminé, nos spécialistes en investissement s'assurent que vous recevez un conseil unique et parfaitement en ligne avec vos objectifs personnels. N'hésitez plus, demandez le transfert de vos fonds dès aujourd'hui. Nous nous occupons de tout et nous vous remboursons même les frais de transfert à concurrence de 2.500 € par client. De plus, vous recevez une prime correspondant à 2% de la valeur de vos fonds, avec un maximum de 10.000 €. Vous voyez, nous faisons tout pour que vos fonds se sentent bien chez eux après leur déménagement.

Investissez dans votre vie

Deutsche Bank 

Offre soumise à conditions. Souscrivez avant le 31/12/2019 (sauf clôture anticipée) et recevez une prime de 2% (avec un maximum de 10.000€) sur la valeur des parts de fonds transférées avant le 31/12/2019 auprès de Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles. Non-valable sur les parts de fonds monétaires et de fonds négociés en bourse (notamment ETF et trackers). Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles s'engage également à vous rembourser les frais de transfert, à concurrence d'un montant maximum de 2.500 EUR à partir du 1er avril 2019. Offre sous réserve d'acceptation de votre dossier par Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles. Pour plus de détails concernant l'offre, vous pouvez consulter le règlement sur notre site internet [deutschebank.be/transfertfonds](https://www.deutschebank.be/transfertfonds), dans nos Financial Centers ou au 078 156 157.

Deutsche Bank AG, Taunusanlage, 12, 60325 Francfort-sur-le-Main, Allemagne, RC Francfort-sur-le-Main n° HRB 30000. Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles, 13-15 avenue Marnix, 1000 Bruxelles, Belgique, RPM Bruxelles, TVA BE 0418.371.094, IBAN BE03 6102 0095 7284, IHK D-H0AV-L0HOD-14. E.R. : Steve De Meester.

**Ruby essaie
un nouveau mascara.
Et cela va influencer
votre patrimoine.**



Wollongong, Australie. Ruby vient d'avoir 15 ans et elle applique un nouveau mascara. Comme elle l'aime, elle poste une vidéo sur ses réseaux. Très vite, des centaines de followers commentent et likent. Des centaines de filles, de son âge pour la plupart, qui ont, elles aussi, des parents attentifs qui veillent à la sécurité de leurs données sur la toile. Cette demande de sécurité implique la formation de nombreux programmeurs qui développent des algorithmes de chiffrement toujours plus performants. Ainsi, les données sont mieux sécurisées. Et la confiance croît presque aussi vite que le nombre de followers de Ruby. Ce qui se traduit par une explosion des achats en ligne. Cela rejaillit sur tout le secteur logistique avec des centres de distribution plus nombreux qui doivent à leur tour être sécurisés au niveau informatique, mais aussi par des agents. Ceux-ci prennent soin de toutes ces marchandises vendues sur internet. Comme cette nouvelle marque australienne de maquillage pour ados : Ruby.

Pour toutes ces raisons, nos Private Bankers conseillent d'investir entre autres dans le secteur de la sécurité au sens le plus large.

Informés par nos experts établis dans 70 places financières mondiales, ils peuvent anticiper les mouvements des marchés et prendre des décisions bien réfléchies. Et ça fait toute la différence pour votre patrimoine.

Plus d'infos sur [deutschebank.be/privatebanking](https://www.deutschebank.be/privatebanking)

Investissez dans votre vie

Deutsche Bank 
Private Banking